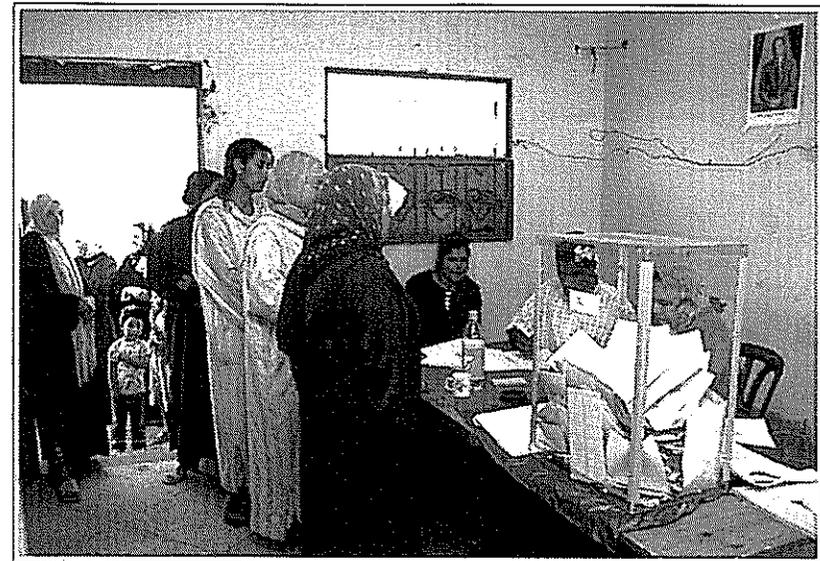


---

SOUS LA DIRECTION DE  
**Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Catusse  
et Jean-Claude Santucci**

# Scènes et coulisses de l'élection au Maroc

Les législatives 2002



Les élections législatives marocaines de septembre 2002, premier scrutin organisé sous le règne de Mohammed VI, ont été l'objet de nombreuses espérances et conjectures de la part des observateurs comme des élites politiques marocaines. Au-delà de cet horizon d'attentes, fait de représentations multiples des évolutions du régime et concentré sur le face-à-face entre la monarchie et les partis politiques, quelles lectures proposer de ce scrutin ? Que nous apprennent les expériences multiples vécues au cours de la campagne, du vote et de ses lendemains ?

Cet ouvrage collectif renoue avec une sociologie électorale quelque peu délaissée ces dernières décennies dans le pays, où la dimension compétitive de l'élection reste soumise à caution. Les différentes contributions qui le composent mettent l'accent sur les logiques de représentation et de mobilisation qui traversent le moment électoral, en rendant compte de la pluralité des acteurs : ceux qui occupent le devant de la scène, comme ceux qui s'activent dans les coulisses. Faisant varier les échelles, elles s'intéressent à ce qui est donné à voir, à entendre, à espérer et aux mises en scène du politique. Elles en examinent les répertoires discursifs, gestuels, visuels, parfois musicaux.

Par delà les petits et les grands enjeux affichés, cet ouvrage espère ainsi éclairer, au prisme du moment électoral, les restructurations d'un ordre sociopolitique. Loin d'affirmer que « rien ne change » ou que l'épreuve des urnes est mystificatrice, il considère des transformations en pointillé de la représentation politique, des manières d'aller au peuple, de voter ou de s'abstenir. Il explore les luttes symboliques auxquelles se livrent les candidats pour définir l'excellence politique, pour délimiter les frontières de la notabilité et du militantisme. Il observe la reconfiguration des relations de clientèle et de proximité. En filigrane, une question se pose : l'un des enjeux fondamentaux des tribulations de la scène électorale marocaine ne serait-il pas d'étendre, pour les uns, et de retarder, pour les autres, l'exercice effectif du suffrage à des catégories jusque-là exclues de la représentation ?

Ont contribué à cet ouvrage : Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Catusse, Hsain Ilahiane, Rémy Leveau, Jean-Claude Santucci, Victoria Veguilla et Lamia Zaki.

Collection dirigée par Jean Copans



9 782845 865891

ISBN : 2-84586-589-9

## Les auteurs

Mounia Bennani-Chraïbi, professeur en sciences politiques à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne ;

Myriam Catusse, chercheur au CNRS en sciences politiques à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence ;

Hsain Hahiane, professeur en anthropologie à Iowa State University, Ames, Iowa ;

Rémy Leveau, professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris et conseiller scientifique à l'Institut français des relations internationales ;

Jean-Claude Santucci, chercheur au CNRS en sciences politiques, directeur-adjoint de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence ;

Victoria Veguilla, doctorante à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et à l'Université de Grenade ;

Lamia Zaki, doctorante à l'Institut d'études politiques de Paris.

## Introduction

### Représenter et mobiliser dans l'élection législative au Maroc\*

Mounia Bennani-Chraïbi

Faire le point sur les mobilisations électorales au Maroc permet d'examiner une nouvelle fois la question du rôle joué par les élections lorsqu'elles ne sont pas les seules à participer à la sélection des détenteurs du pouvoir<sup>1</sup>. En abordant le scrutin des législatives 2002 sous cet angle, nous sommes surtout conduits à casser le tête-à-tête monarchie/système partisan et à prendre en compte la pluralité des acteurs qui interviennent durant cette séquence : ceux qui occupent le devant de la scène, comme ceux qui s'activent dans les coulisses. Quel est l'intérêt d'un tel projet ? L'observation des modalités de production des votes, des manières dans l'espace, selon le profil des candidats, constitue une entrée privilégiée pour analyser les dynamiques en cours dans la société : « l'élection parce qu'elle est représentation, s'organise en un dispositif qui repose sur une image de la société. En même temps, parce qu'elle est choix, elle produit des images de cette société » (Bras, 2000, p. 4). En effet, par delà les petits et les grands enjeux affichés, par delà la comptabilité électorale, cet ouvrage espère éclairer les restructurations de l'ordre sociopolitique qui se trahissent pendant cet intervalle : sur quoi se fonde une position de représentation ? Comment se dessinent les rapports

---

\* Tous mes remerciements vont à Myriam Catusse, à Rémy Leveau, et à Jean-Claude Santucci pour leur lecture de la première version de ce texte. Comme d'habitude, les discussions avec Dina El Khawaga ont été très stimulantes. Je demeure enfin redevable aux riches interactions que j'ai eues avec mon père à l'occasion de l'écriture de ce texte.

<sup>1</sup> C'est le projet poursuivi par les travaux fondateurs menés par Guy Hermet, Juan Linz, Alain Rouquié (1978).

d'intermédiation ? De quelle manière se transfigurent les principaux clivages sociaux ?

Cette démarche implique d'être attentif à ce qui est donné à voir, à entendre, à espérer, aux mises en scène qui visent à offrir une « image » de la scène politique sur les plans juridique, social, économique, à partir de répertoires discursifs, gestuels, visuels, musicaux. Cela nécessite par ailleurs de s'interroger sur les contours de la représentation politique<sup>2</sup> tels qu'ils sont constitués socialement, historiquement, et tels qu'ils sont négociés par les acteurs en présence, à plusieurs niveaux de localisation et d'interaction. Nous chercherons ainsi à varier les échelles de l'observation<sup>3</sup>, à partir d'une perspective plutôt qualitative, croisant dimension contextuelle, stratégies et constructions de significations. Pour mieux situer ce travail, nous aborderons dans un premier temps quelques approches dominantes dans les études électorales marocaines : les fonctions de l'élection ; l'ingénierie électorale ; les filières de production des élus<sup>4</sup>. Ensuite, nous introduirons les axes de cet ouvrage : les définitions de la « bonne » représentation politique ; les ressources puis les répertoires de la mobilisation électorale ; et enfin les perceptions de l'ordre sociopolitique qui sous-tendent les actes de vote et d'abstention.

#### Le paradigme fonctionnel : « Des élections pour quoi faire ? »<sup>5</sup>

Les études électorales qui ont porté sur le Maroc ont très tôt prêté attention aux fonctionnalités du suffrage universel dans la construction du système politique post-colonial<sup>6</sup>. D'après les principales thèses, les

<sup>2</sup> Nous n'aborderons pas ici les différents registres de la légitimation royale qui ont fait couler beaucoup d'encre, nous focaliserons sur la question de la représentation électorale.

<sup>3</sup> En cela notre démarche s'apparente à celle qui a prévalu récemment pour des études qui ont porté sur l'Égypte (Gamblin, 1997), sur la Palestine (Legrain, 1999), sur le Liban (Favier, 2001) ou encore sur l'Afrique (Olayeck, 1998 ; Quantin, 2004a). Voir aussi la démarche anthropologique adoptée pour l'observation des élections au Néguev (Parizot, 2001).

<sup>4</sup> Cette littérature a prêté attention à d'autres dimensions des scrutins, mais nous avons préféré privilégier celles qui ont fait l'objet d'une certaine accumulation de savoir. Pour une question de commodité, nous rendrons compte à la fin de ce texte d'un aspect fondamental, celui de la participation et de l'abstention, qui revient dans la plupart des travaux sur les élections marocaines, tout en montrant en quoi diffère la démarche adoptée dans cet ouvrage.

<sup>5</sup> C'est dans ces termes que Vincent Geisser (2000) s'interroge sur les élections en Tunisie.

<sup>6</sup> La plupart des auteurs qui ont traité des élections au Maroc ont abordé cet aspect. Pour la première décennie fondatrice, voir notamment les travaux de Rémy Leveau publiés sous son nom ou sous pseudonyme : Chambergeat (1961, 1963a, 1963b, 1965, 1966), Marais (1963, 1964, 1972), Leveau (1985). À propos des années soixante-dix et quatre-vingt, consulter Santucci (1979, 1985, 2001), Claisse (1984), Sehimi (1985). Concernant la

élections servent à consolider la royauté, à susciter des « consensus », à travers une mobilisation par le haut à caractère cooptatif. De ce fait, elles produiraient d'abord un phénomène d'« a-politisation » ou de « dépolitisation ».

L'histoire des élections marocaines est en premier lieu interprétée comme un processus de marginalisation et de fractionnement des partis<sup>7</sup>. À l'Indépendance, monarchie et Mouvement national, alliés dans la lutte contre le Protectorat deviennent des rivaux. Dès lors, d'après Rémy Leveau (1985), au lieu que la construction de l'État ne s'accompagne d'un affaiblissement des « notables », bien au contraire elle se fonde sur la promotion d'élites locales, loyales et redevables au *Makhzen*<sup>8</sup>, permettant la canalisation et la stabilisation du monde rural constitué d'à peu près 80 % de la population. Toute réforme de structure menaçant le *statu quo* dans les campagnes est bloquée. Par crainte des visées hégémoniques du Mouvement national, des prétentions des élites intellectuelles et urbaines, des soubresauts du prolétariat au lendemain de l'Indépendance<sup>9</sup>, le pouvoir monarchique renverse donc ses alliances, interdit le parti unique et érige le pluripartisme en instrument de cantonnement des partis susceptibles de le concurrencer. De ce point de vue, s'il existe bien dans les années soixante un « système de partis dominants » (Chambergeat, 1961, p. 117) et une géographie politique

décennie quatre-vingt-dix, se référer à Catusse (2000), Daoud (1997), El Mossadeq (2001), Roussillon (1999), Roussillon, Ferrié (*à paraître*), Santucci (2001), Tozy, Hibou (2002).

<sup>7</sup> Pour John Waterbury (1975), la dynamique de fragmentation du champ politique marocain est liée à sa structuration par le haut ainsi qu'à une culture segmentaire. On pourrait reformuler cette thèse en s'inspirant de la thèse de Daniel Louis Seiler (cité par Offerlé, 2002, p. 30). Afin de mieux contrôler le jeu politique, la monarchie essaie d'« accompagner » l'émergence de conflits sociaux que la naissance d'un parti tend en principe à traduire. Les scissions et les suscitations de partis par l'Administration s'opèrent à la veille des scrutins. 9 partis se présentent aux législatives en 1977, 12 en 1984, 16 en 1997, 26 en 2002. Ce phénomène de fragmentation se reflète dans l'augmentation du nombre de candidats par siège d'un scrutin législatif à l'autre : 4,79 en 1963, 5,14 en 1977, 6,86 en 1984, 9 en 1993, 10 en 1997, 18 en 2002.

<sup>8</sup> Le premier sens indique le lieu où étaient entreposées les collectes de l'« impôt ». C'est de lui que dérive le mot « magasin ». Au Maroc, cela a fini par désigner la Maison royale, le territoire sur lequel s'étend son pouvoir ainsi que ses extensions administratives. Aujourd'hui, on utilise également le terme de « makhzenisation » pour évoquer la cooptation par le *Makhzen*, ou encore l'imprégnation par l'esprit et le style de celui-ci. Pour de plus importants développements, voir Cherifi (1988).

<sup>9</sup> Au sujet de la dimension hégémonique du Mouvement national avant l'Indépendance, voir notamment Rézette (1955). Concernant la rivalité entre Mouvement national et monarchie après l'Indépendance, se référer essentiellement à Leveau (1985), Waterbury (1975). À propos du rétablissement du système des élites intermédiaires, voir Marais (1972).

relativement claire, quarante ans plus tard, les cartes sont brouillées et les blocs en miettes. Du début des années soixante aux législatives 2002, le nombre des partis en lice est passé de quatre à vingt-six.

L'une des principales fonctions des élections est donc d'assurer le contrôle de la classe politique par la monarchie, grâce à une mobilisation par le haut, dans un cadre et autour d'objectifs fixés en amont. Progressivement, les consultations électorales sont apparues comme un moyen de mettre en scène le monopole politique de la royauté ; processus favorisé entre autres par le fait que dès le départ, aucun des protagonistes n'a constitué le Parlement comme lieu privilégié d'expression des conflits (Chambergeat, 1965, p. 102). Pour le Roi Hassan II, les élus reflètent la diversité du pays et les parlementaires sont davantage des conseillers du prince qu'une incarnation de la souveraineté populaire agissant comme un contrepoids : le premier représentant de la nation demeure le « souverain ». Sur un second plan, ces moments favorisent la réactivation et le renouvellement des réseaux de clientèle de la Maison royale.

L'on souligne également la dimension consensuelle, « unanime », de « pacte national » qui ressort particulièrement pendant les moments de fragilité que traverse le système monarchique, et qui peut comporter des aspects régionaux et internationaux. Comme le rappelle Rémy Leveau dans cet ouvrage, au début des années soixante déjà, l'image d'une Algérie révolutionnaire suscite les craintes de la monarchie de voir se consolider une alliance entre le Front de libération nationale (FLN) et la gauche marocaine. À un autre niveau, Hassan II trouve dans le nationalisme un répertoire de légitimation compensatoire pendant la guerre des sables en 1963. Le Parlement peut être renvoyé sans que presque personne ne s'en émeuve réellement. Cependant, à la suite des troubles sociaux (émeutes de 1965), et des premières menaces prétoriennes, le Roi tente de réactiver les institutions parlementaires. Mais les tractations entre d'une part le pouvoir et d'autre part le Parti de l'Istiqlal et l'Union nationale des forces populaires (UNFP)<sup>10</sup>, n'aboutissent pas. Après la première tentative de coup d'État (1971), ni Hassan II ne renonce à assumer l'essentiel du pouvoir, ni les partis d'opposition ne souhaitent tendre la main à la monarchie dans la conjoncture de crise qu'elle traverse, en s'engageant dans un Gouvernement d'union nationale. Après l'incursion à travers les frontières algériennes d'éléments de gauche armés en mars 1973<sup>11</sup>, le Roi

<sup>10</sup> Ce parti est créé en 1959 suite à la scission que connaît le Parti de l'Istiqlal dont il représente l'aile gauche. C'est la première division que connaît le Mouvement national après l'Indépendance.

<sup>11</sup> Sur cette tentative d'installer un foyer révolutionnaire dans l'Atlas, voir l'enquête de Melidi Bennouna (2002).

déjà au fait de pourparlers entre des opposants et des putschistes (1972) s'engage dans une violente répression. Cette phase, marquée par une grande instabilité assimilée ultérieurement aux « années noires », se conclut par la récupération par le Maroc du Sahara, délaissé par l'Espagne en 1975, au terme d'une Marche verte spectaculaire. L'appel au sentiment national à travers la constitution de cette affaire en priorité suprême agit cette fois-ci comme une ressource qui permet de stabiliser le système et de dessiner les frontières entre « l'opposition de sa Majesté » et « l'opposition à sa Majesté »<sup>12</sup>. Peu à peu, une politique du compromis se met en place et les lignes rouges du système se codifient autour du triptyque : Dieu, la Patrie (allant de Tanger à Lagouira) et le Roi incarnant une institution inviolable.

Or, ce contexte stabilisateur s'épuise à la fin des années quatre-vingt à la jonction de facteurs d'ordre national, régional et transnational. Les revendications sociales et politiques qui s'expriment (émeutes de 1981, 1984, 1990) ne peuvent plus être refoulées au nom du conflit du Sahara, marginalisé par le projet de construction de l'Union du Maghreb arabe. Sur le plan international, depuis la chute du mur de Berlin, la question des droits humains s'érige en problématique légitime et des pressions internationales s'exercent d'autant plus sur « Notre ami le Roi »<sup>13</sup>, que les promesses de démocratisation se profilent chez les voisins tunisiens et algériens. La guerre du Golfe de 1991 contribue à fragiliser encore davantage le régime. C'est à partir de ce moment que le Roi prospecte les possibilités de réalisation d'une « alternance consensuelle », projet qui échoue en 1993, mais qui finit par voir le jour après les législatives de 1997, avec la nomination de Abderrahmane Youssoufi, leader de gauche, ancien compagnon de Mehdi Ben Barka, en qualité de Premier ministre<sup>14</sup>. L'approche de la succession et la montée de l'islamisme<sup>15</sup> ont entre autres conduit les acteurs en présence à adopter des stratégies d'autolimitation. L'opposition tolère ce qu'elle n'était pas disposée à accepter quelques années plutôt : un Gouvernement composite qui est loin d'émaner uniquement du suffrage populaire ; des ministères de souveraineté relevant de la responsabilité directe du Palais (Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Affaires religieuses), etc. Elle obtient toutefois que la primature revienne au leader du parti qui obtient le plus

<sup>12</sup> Un mouvement d'extrême-gauche dès le départ favorable à une autodétermination des populations sahraouiennes se met en dehors du « consensus » et est désigné par le Roi comme traître à la nation.

<sup>13</sup> Titre de l'essai publié par Gilles Perrault chez Gallimard en 1990.

<sup>14</sup> Sur l'analyse de cet épisode et de ses suites, voir notamment El Mossadeq (2001), Ferrié (1998, 1999), Roussillon (1999), Roussillon, Ferrié (*à paraître*).

<sup>15</sup> Par « islamistes » et « islamisme », nous entendons dans cet ouvrage l'ensemble des acteurs et des groupes qui font un usage politique et militant du référentiel islamique.

de voix. L'exigence d'un Gouvernement totalement issu des urnes est confusément reportée à l'avènement de Mohammed VI. De ce point de vue, les élections de septembre 2002 devaient être fondatrices. Mais elles ont abouti à la nomination d'un « Premier ministre de souveraineté », traduisant le retour aux pratiques longuement usitées sous l'ancien règne, voire leur renforcement : à l'intention de ceux qui pourraient en douter, la fonction de ce scrutin serait de rappeler que le successeur de Hassan II règne et gouverne.

### L'approche « techniciste » : l'ingénierie de la représentation

Dans le prolongement du paradigme sur les fonctions de l'élection dans un régime autoritaire, s'affirme, au sein des études électorales marocaines, une approche « techniciste ». La question de la « représentation » se configure, effectivement, une première fois, en amont du processus électoral à travers des opérations juridiques, techniques et matérielles. Le corps électoral fait d'abord l'objet de définitions et de délimitations. Ensuite, le découpage des circonscriptions constitue une très forte ressource entre les mains des autorités et permet de créer « des distorsions entre nombre de votes et nombre de sièges » (Ihl, 2000, p. 47). Rappelons aussi que les manières de voter (urne, isofoir, bulletin, enveloppe) se formalisent à travers une histoire particulière (Garrigou, 1992 ; Ihl, 1993). Dans le même ordre d'idées, le mode de scrutin est sous-tendu par des conceptions historicisées et contradictoires de la représentation comme du rôle des « mandataires »<sup>16</sup>. On repère, enfin, le type d'acteurs prépondérants dans la conception et l'organisation des élections.

Dans le cas du Maroc, on a souvent souligné l'importance des interventions directes et indirectes du pouvoir, qui ont d'abord visé les héritiers du Mouvement national avant de prendre en compte la montée de l'islamisme. Ces travaux insistent sur les perfectionnements de l'ingénierie électorale d'un rendez-vous à l'autre. Deux impératifs contradictoires sont mis en relief : d'une part, les garanties données aux partis d'opposition pour les associer aux élections et, d'autre part, les dispositions prises pour éviter l'émergence d'une force politique en mesure de revendiquer une légitimité démocratique. Rémy Leveau le rappelle dans sa contribution : le suffrage universel n'est pas une conquête populaire au Maroc et il ne fait pas l'objet d'apprentissages progressifs. Dès lors, les intrusions administratives apparaissent comme

<sup>16</sup> Pour une réflexion historique sur la question, voir notamment Rosanvallon (1998). Concernant les relations entre structure des partis et modes de scrutins, consulter Duverger (1976). Pour une synthèse renouvelée du débat, se référer à Ihl (2000, p. 50-61).

un substitut aux restrictions censitaires qui ont accompagné le développement du suffrage dans les démocraties fondatrices.

Ces recherches se sont notamment consacrées à mettre en relation les variations de cette ingénierie avec les enjeux de chaque scrutin. Les dispositifs mis en place au début des années soixante trahiraient à la fois les tentatives de la monarchie d'instituer un cadre parlementaire et pluraliste, dominé par son leadership temporel et spirituel, et les limites qui lui sont imposées par l'état des rapports de force qui caractérise cette période et dont se fait l'écho Rémy Leveau dans cet ouvrage. Le texte constitutionnel proposé par le Roi et soumis à un référendum en 1962 enregistre la défaite de l'opposition de gauche formée par l'UNFP qui défendait l'idée d'une assemblée constituante. Parallèlement, des mesures telles que le découpage électoral et le mode de scrutin uninominal à un tour favorisent le rétablissement du système des élites locales. À première vue, le système électoral marocain s'apparente à son homologue français. Mais dans le premier cas l'Administration est hégémonique, alors que dans le second un équilibre des pouvoirs est préservé entre les représentants de différentes catégories d'acteurs : l'Administration, les partis, les élus locaux et les électeurs (Chambergeat, 1966, p. 101-103).

Suite aux émeutes de mars 1965, réprimées par l'armée dans le sang, l'état d'exception est proclamé et le « consensus » rompu. Il faut attendre l'affaire du Sahara pour que le processus électoral soit relancé. C'est le point de départ de la phase de compromis dont le Roi demeure le maître d'œuvre. Après avoir été minée par des années de sévices et à la suite de l'échec des stratégies alternatives (telles que la révolution, ou la guérilla), l'opposition de gauche qui accepte d'intégrer le système est contrainte de se plier à un jeu où l'incertitude est totale quant au degré de compétitivité tolérée. Parmi les plus importantes dispositions prises en vue des scrutins de 1976 et de 1977, notons au titre des concessions la suspension de la censure dont souffrait la presse d'opinion. Par contre, le découpage électoral réduit encore davantage l'impact du vote urbain moins contrôlable, grâce à l'amalgame de zones rurale et urbaine dans la même circonscription (Santucci, 1979, p. 219). Ensuite, le Parlement est composé par deux tiers d'élus au suffrage direct et au scrutin uninominal à un tour, et par un tiers désigné au suffrage indirect et au scrutin de liste à la proportionnelle. Enfin, le succès des candidatures « indépendantes », mais en réalité soutenues par l'Administration, est favorisé.

La mise au pas de la classe politique se serait poursuivie pendant les années quatre-vingt. Les émeutes urbaines de 1981 suscitent chez la monarchie de nouvelles craintes. Dès lors, les découpages électoraux connaissent de grandes modifications visant à défavoriser les partis d'opposition au cours des scrutins communaux et législatifs de 1983 et de

1984. Casablanca qui a été le théâtre des troubles passe de cinq à quatorze municipalités, tandis que la municipalité de Rabat, dirigée depuis 1976 par les socialistes, est divisée en trois (Claisse, 1984, p. 637)<sup>17</sup>. En août 1984, le Roi annonce l'irrecevabilité des candidatures individuelles, et c'est l'Union constitutionnelle (UC), fondée en 1983 par Maati Bouabid alors premier ministre, qui bénéficie de l'appui de l'Administration (Sehimi, 1985, p. 33). D'après certains auteurs, les immixtions du pouvoir ne se réduisent pas à ces dispositifs techniques : « Les grandes masses sont réparties au niveau central en fonction des choix politiques du Pouvoir et de la position stratégique qu'il réserve aux partis de la majorité et de l'opposition » (Claisse, 1984, p. 632).

Les lectures continuistes prédominent même lorsqu'un tournant politique semble s'amorcer suite aux émeutes de 1990 et aux grandes mobilisations qui se produisent pendant la guerre du Golfe dans un contexte international fluctuant. Celui-ci se traduit par une plus grande réceptivité du Roi Hassan II aux revendications de l'opposition d'une réforme constitutionnelle, d'une transformation du découpage et des lois électorales. L'on souligne alors que la combinaison du scrutin direct et indirect demeure une ressource forte entre les mains des autorités qui prive la Koutla, formée par l'Union socialiste des forces populaires (USFP)<sup>18</sup> et l'Istiqlal, d'une alternance par les urnes (Santucci, 2001, p. 45). L'accélération des réformes à partir de 1996 en vue de l'« alternance consensuelle » (retour constitutionnel au bicaméralisme en 1996 de manière à distinguer plus clairement la représentation populaire de celle des intérêts, adoption d'un « code de déontologie » en vue des élections de 1997, création de commissions nationales et régionales pour le suivi des élections, etc.) ne masque pas aux observateurs le fait que les prérogatives du ministre de l'Intérieur en matière de découpage et de mode de scrutin n'ont pas été écornées, que l'ingénierie électorale mise en œuvre tout comme les interventions directes persistent à produire une « carte politique à l'italienne sans aucune visibilité saillante » (Santucci, 2001, p. 79 ; voir aussi Daoud, 1997).

Concernant le scrutin législatif de septembre 2002, les auteurs de cet ouvrage n'ignorent pas la dimension de l'ingénierie électorale, mais ils ne l'adoptent pas pour autant comme perspective principale. Ils l'englobent dans une réflexion plus large sur la représentation, comme dans le cas de Myriam Catusse qui montre comment les techniques de

<sup>17</sup> Sur les aménagements urbains réalisés suite aux émeutes, voir notamment Naciri (1989).

<sup>18</sup> L'USFP est née en 1975 d'une scission au sein de l'UNFP entre l'aile de Rabat, constituée par les dirigeants, les intellectuels, les jeunes, et l'aile de Casablanca, dominée par les syndicalistes.

« disciplinarisation » se sophistiquent, en visant de plus en plus les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD). Le fait d'observer plusieurs sites permet aussi de relever que les dispositifs et interventions de l'Administration sont loin d'être homogènes et qu'ils varient d'un lieu à l'autre. Ainsi, Victoria Veguilla souligne dans sa contribution que les provinces sahariennes continuent de bénéficier d'une discrimination positive, non sans relation avec le conflit de souveraineté dont elles font l'objet, et qu'à l'inverse d'autres circonscriptions les réformes électorales contribuent à y intensifier le contrôle social. Nous tenons cependant à rappeler que dans ce livre, nous cherchons à bien mettre en évidence, selon la formulation de Myriam Catusse, qu'à côté de « l'adoubement royal » s'exercent d'autres cens.

### L'approche par les élites

Le troisième grand axe des études électorales marocaines porte sur la production des élites. Globalement, on note qu'une forte continuité imprègne l'histoire du recrutement politique<sup>19</sup>. La période précoloniale est marquée par la présence de chefs tribaux dans le monde rural, et d'une « classe dirigeante » structurée dans les villes autour de familles bourgeoises andalouses (Fès, Tétouan, Meknès, Salé), notamment actives dans le négoce et l'artisanat, de familles makhzénienne peu anciennes, dépendantes de la Maison royale, des *churfa*, descendants du prophète, dotés d'un prestige social, favorisant l'arbitrage des conflits. Durant le Protectorat, ces élites perdurent et parviennent à se reproduire grâce à l'école française<sup>20</sup>, tandis que l'armée constitue plutôt la filière de prédilection pour les élites rurales. Le leadership du Mouvement national se puise essentiellement au sein de la bourgeoisie. Ainsi, à l'Indépendance, la « rupture avec l'ancienne classe dirigeante du Protectorat est en apparence définitive, mais les liens familiaux qui avaient joué au profit des jeunes cadres du nationalisme dans la période précédente empêchent également une épuration trop sévère » (Marais, 1964, p. 718).

Les analyses électorales faites par Rémy Leveau durant les années soixante permettent de dégager des « blocs massifs de tendances opposées » (Chambergeat, 1961, p. 117), reflétant des clivages géographiques, sociaux, culturels. L'Istiqlal, créé en 1944, apparaît comme le parti de la « vieille garde bourgeoise », nationaliste, citadine et

<sup>19</sup> Pour un aperçu synthétique, voir Marais (1964). Sur l'histoire pré-coloniale et coloniale des élites au Maroc, voir Berque (1962), Gellner et Micaud (1973), Laroui (1977), Le Tourneau (1949). Consulter aussi CRESM (1973a, 1973b).

<sup>20</sup> À la veille de l'Indépendance, seul un millier de Marocains ont le baccalauréat. Sur l'histoire de la production des élites à travers l'école, voir Vermeren (2002).

commerçante, plutôt de formation traditionnelle, comportant cependant des jeunes intellectuels de milieux plus modestes. Il semble notamment implanté dans les cités anciennes et les grandes plaines agricoles du Nord. L'UNFP émerge comme un « groupe de petite bourgeoisie et de classe moyenne », plus jeune, plus modeste, regroupant de nombreux intellectuels de formation moderne, essentiellement des avocats, des enseignants, des étudiants. Son électorat se situe dans les grandes villes industrialisées et les campagnes du sud du Maroc (en raison de l'influence exercée par l'Armée de libération, dont les membres sont demeurés proches de l'UNFP). Son nationalisme est de gauche (Marais, 1964 ; Leveau, 1985 ; Waterbury, 1975). Face à ce qui va rapidement constituer une opposition, se trouvent les forces favorables à un exécutif monarchique fort, et craignant l'hégémonie du Mouvement national. Il s'agit d'une part du Mouvement populaire (MP), qui voit le jour en 1958, qui se veut le représentant d'une élite rurale, et dont les cadres se recrutent dans des familles berbères, parfois caïdales, de gros propriétaires fonciers. Très faiblement organisé, sa mobilisation se fait à travers les liens personnels. Il faut signaler d'autre part le Front de défense des institutions constitutionnelles (FDIC), premier parti « administratif », créé dans le giron du Palais en 1963, pour contrer l'opposition. Il bénéficie du soutien de l'Administration et regroupe des membres de la bourgeoisie de Rabat, de Salé, de Marrakech, d'anciennes familles makhzénienne, souvent au sein des professions libérales. Pour récapituler, la principale ligne de clivage politique des années soixante est celle qui sépare mondes rural et urbain. Elle est cristallisée par la compétition entre monarchie et Mouvement national. Le premier univers semble *a priori* dépolitisé et encadré par les élites locales. Qu'elles soient élues ou administratives, celles-ci présentent le même profil<sup>21</sup> et sont constituées par des propriétaires fonciers sensibles au statut de la terre, soucieux de préserver leur statut social et économique. Leurs entreprises sont « *personnelles, discontinues et locales*, [plutôt que] *anonymes, continues et nationales* » (Offerlé, 2002, p. 23-24). Inversement, les villes, qui ne regroupent approximativement que 20 % de la population, apparaissent davantage « politisées » et perméables aux discours de l'opposition, formée par le Mouvement national, sous ses deux composantes de « droite » (Istiqlal) et de « gauche » (UNFP), y compris pour un scrutin communal (Chambergeat, 1961, p. 114). Les deux principales filières d'accès au champ électoral en concurrence sont la

<sup>21</sup> À ce sujet, voir notamment Octave Marais (1972), qui montre que la ligne de partage entre les deux groupes était alors très floue. Ce qui rejoint très largement les perceptions des jeunes ruraux interviewés par Paul Pascon et Mekki Bentaher (1969) et qui assimilent au *Makhzen* toutes les formes de notabilité, aussi bien les membres de l'administration locale que les élus ou les présidents de coopérative.

« notabilité » et le militantisme<sup>22</sup>. Après quarante ans de transformations sociales, cristallisées, d'une part, par une urbanisation accélérée (la population urbaine est largement majoritaire en 2002) et, d'autre part, par une population très jeune (70 % ont moins de 30 ans et sont nés longtemps après le Protectorat), qu'est-il advenu de la configuration marquée par la confrontation entre notables ruraux « défenseurs du trône » et militants urbains, héritiers du Mouvement national ?

Le face-à-face du début des années soixante va être brisé. Depuis 1977, une nouvelle série de recherches a corrélé les principaux aspects des scrutins avec les continuités et les transformations qui caractérisent le personnel politique. Une grande diversification des filières est observée au cours des décennies qui suivent et apparaît aussi bien du point de vue des « viviers » socioprofessionnels de recrutement des élus parlementaires que sur le plan de leurs origines régionales.

Après les coups d'État, la stabilisation de la monarchie à la faveur de la constitution de l'affaire du Sahara en priorité nationale s'accompagne nettement d'une tentative du régime d'établir un nouveau pacte et d'élargir ses bases sociales, sans pour autant répudier les alliés d'antan : la représentation des « notables » est garantie à travers le scrutin indirect. Particulièrement jeune, le Parlement élu en 1977 exprime l'ouverture sur les classes moyennes, les cadres et les fonctionnaires. Si l'appartenance au monde rural (agriculteurs) demeure une filière privilégiée, la dimension urbaine est confortée (Sehimi, 1979, p. 98). Alors que les agriculteurs sont importants au sein de l'Istiqlal et du MP, l'USFP et le Parti du progrès et du socialisme (PPS)<sup>23</sup> demeurent des partis d'enseignants. La diversification apparaît plutôt chez les « Indépendants » catégorie construite et soutenue par l'Administration qui désigne les candidats qui se présentent en dehors de l'investiture des partis (Santucci, 1979, p. 221).

Cette tendance se consolide en 1984, à la suite des premières retombées sociales du Programme d'ajustement structurel, mais la

<sup>22</sup> Différentes « filières » favorisent l'entrée en politique : notabiliaires, militantes, accès direct au centre. Dans le cas des démocraties représentatives, Sandrine Levêque répertorie précisément : « mandats locaux, investissement militant dans organisations collectives (partis, syndicats, associations), socialisation, passage par les « écoles du pouvoir » » (1996, p. 173). Et Jacques Lagroye parle en termes d'accès : « municipaliste et partisan, gestionnaire, entrepreneurial » (1994, p. 7). Cela relève aussi bien des logiques propres à la concurrence politique, que d'un processus social et historique qui traduit, à un moment donné, l'état des rapports sociaux, des techniques et des ressources. « Les normes d'accès au champ politique » sont ainsi régulièrement reconfigurées. Voir aussi Garrigou (1992, 1998), Gaxie (1994, 1998), Manin (1996), Offerlé (1996, 1999), Rosanvallon (1998), Tudesq (1985).

<sup>23</sup> Le dernier nom pris par le parti communiste marocain créé en 1943.

proportion des cadres supérieurs recule par rapport aux classes moyennes (fonctionnaires, commerçants). La création de l'Union constitutionnelle (UC), sous l'impulsion de l'Administration, est présentée comme la principale nouveauté de ce scrutin. Très vite surnommé « cocote-minute », ce parti emprunte à cet ustensile de cuisine l'idée de « cuisson » rapide, voire accélérée, car sitôt né, il emporte les élections. Sa vocation consiste à conquérir la « génération d'après l'Indépendance », de mobiliser les jeunes, les fonctionnaires, les cadres, les membres des professions libérales qui demeurent en dehors du jeu politique, moins à partir d'un mouvement de masse, qu'à travers une mobilisation clientéliste, « sous forme de machines électorales, [...] à l'idéologie imprécise et au programme peu différencié qui tentent avec difficultés de s'institutionnaliser » (Claisse, 1984, p. 634). Grâce au soutien de l'Administration, il puise abondamment dans le corps de la fonction publique. Il parvient même à devancer l'USFP de par son nombre d'élus de formation supérieure (Sehimi, 1985, p. 44). Pour ce scrutin, Alain Claisse établit un « indice de modernité » des élus en prenant pour critère le nombre de femmes candidates, l'âge, la formation, la profession : « L'USFP dispose du plus grand nombre d'élus diplômés exerçant des professions "modernes" et urbaines avec une très forte proportion d'enseignants (un élu sur deux). L'UC dispose des élus les plus jeunes et de la plus grande proportion de professions libérales. L'Istiqlal se situe dans la moyenne nationale ». D'après l'auteur, « Le [Rassemblement national des indépendants] RNI, le [Parti national démocratique] PND et MP demeurent dans le groupe des partis qui recrutent dans les milieux moins modernisés : on y trouve des élus âgés, d'un niveau d'éducation modeste et appartenant aux professions les plus anciennes (agriculture, commerce). »<sup>24</sup> (Claisse, 1984, p. 661.)

Le Parlement élu en 1993 donne à voir le renforcement des couches moyennes et notamment des enseignants, aux dépens de l'Administration. Encore davantage que par le passé, il « n'a désormais plus pour vocation d'encadrer primordialement les élites traditionnelles : il est devenu un lieu de récupération des élites urbaines ou urbanisées, recrutées principalement au sein des professions modernes » (Parejo, 2002, p. 144). La compétence devient une condition d'accès plus importante que l'appartenance à une notabilité liée au patrimoine familial rural ou urbain. Cette tendance va se renforcer lors du scrutin de 1997 car, selon Myriam Catusse (2000, p. 58), peu à peu, c'est la catégorie des entrepreneurs (construite arbitrairement pour la démonstration en

<sup>24</sup> Le Rassemblement national des indépendants est créé en 1978. Le Parti national démocratique est né en 1981. Ce sont tous les deux des partis qui se sont développés directement ou indirectement dans les sillons de l'Administration.

regroupant les candidats déclarés commerçants, industriels, promoteurs fonciers, directeurs de banque, de société, etc.) qui va être surreprésentée. D'après l'enquête que cette dernière a effectuée, les « entrepreneurs » sont majoritaires dans la chambre des conseillers en 1997 (41,3 %).

#### Origine socioprofessionnelle des élus lors des scrutins législatifs (%)<sup>25</sup>

	1977	1984	1993	1997 Représentants	1997 Conseillers	2002 Représentants <sup>26</sup>
Enseignant	14,70	15,00	21,20	19,40	8,15	25,53
Fonctionnaire	14,30	17,30	12,31	9,20	10,37	6,76
Agriculteur	19,30	19,20	15,02	10,70	15,19	8,00
Commerçant	9,00	12,40	16,52	24,90	24,07	10,76
Industriel	4,10	5,20	-	-	-	-
Profession libérale	29,20	20,20	14,41	14,40	8,15	15,38
Salarié du privé	-	-	8,41	6,40	11,85	-
Artisan	2,60	2,20	1,80	0,60	6,30	-
Homme d'affaires	-	-	-	-	-	14,76
Directeur de société	-	-	-	-	-	7,07
Cadre d'entreprise	-	-	-	-	-	5,23
Journaliste	-	-	-	-	-	2,15
Employé	-	-	-	-	-	1,53
Retraité	-	-	-	-	-	1,53
Étudiant	-	-	-	-	-	0,30
Sans profession	-	-	-	-	-	0,30
Autres	6,00	8,00	10,51	14,40	15,56	0,60

Plus globalement, quelques tendances ressortent d'un scrutin à l'autre. Parmi les constances, il faut noter la très faible professionnalisation<sup>27</sup> des parlementaires au Maroc. Selon le constat

<sup>25</sup> Ces chiffres ont été extraits des tableaux effectués, à partir des sources du ministère de l'Intérieur, par Alain Claisse (1984, p. 665) pour les scrutins de 1977 et de 1984 et par Myriam Catusse (2000, p. 60) pour les années 1993 et 1997. Pour les deux premières séries, la catégorie des salariés privés n'apparaît pas. Et pour les deux dernières, c'est celle des industriels qui est absente.

<sup>26</sup> De nouvelles catégories apparaissent dans les données livrées par le site du ministère de la Communication. C'est à partir de ces dernières que les pourcentages ont été calculés. (<http://www.mincom.gov.ma/elections/2002/statistiqueglobal.htm>).

<sup>27</sup> Dans le cas de la France, on fait remonter le début de la professionnalisation politique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette expression ambivalente englobe toute une série de caractéristiques qui opposent les professionnels à la fois aux notables dilettantes, aux techniciens et aux personnages charismatiques. Elle renvoie à la rétribution, à l'inscription dans la durée, à la compétence, ainsi qu'à l'apprentissage de savoirs spécifiques (Offerlé, 1999, p. 11). Bernard Manin a plus précisément distingué trois types de figures

effectué par Myriam Catusse, alors qu'il y a peu de changement à la tête des partis, il en est tout autrement de l'Assemblée des représentants. D'une manière générale, 30 % des députés seulement sont reconduits et en 1997, on compte 136 députés sortants parmi les 222 élus au suffrage direct (Catusse, 2000). Les « élus éphémères » participent ainsi au phénomène de privatisation et de « marchandisation » des élections sur le plan local et national<sup>28</sup>.

Certains aspects demeurent plutôt vagues. Ainsi, la question de l'âge ne suit pas une courbe rectiligne lisible. Elle ne reflète pas toujours les mots d'ordre lancés par le haut, invitant au rajeunissement de la classe politique. Si le Parlement de 1977 était particulièrement jeune (75 % élus de 25 à 44 ans) et si celui de 1993 comportait une très forte proportion de députés âgés de plus de 45 ans (environ 85 %), à partir de 1997, le « rajeunissement » promu au statut de vertu politique par Hassan II depuis le début des années quatre-vingt-dix est victorieusement annoncé dans les déclarations des ministres de l'Intérieur<sup>29</sup>.

De même, pour les origines géographiques des élus, des variations s'observent sans pour autant être tranchées. En 1963 et en 1970, le Parlement était loin d'assurer une représentation fidèle des différentes régions du Maroc, les zones urbaines et notamment celles des régions littorale, centrale et orientale, étaient surreprésentées en dépit de l'alliance du pouvoir avec les élites rurales. Ce n'était pas sans lien avec le phénomène fréquent de parachutage des candidats en l'absence d'implantation locale des partis, surtout de création récente (Parejo, 2002, p. 150-151). En 1984, Alain Claisse (1984, p. 662) note par contre l'existence de fiefs familiaux, constitués par des notables prospères dans l'agriculture, le commerce ou les travaux publics, appartenant à des groupes ethniques puissants. L'étude réalisée par Maria Angustias Parejo (2002, p. 145) sur les élus de 1993 montre une diversification régionale, malgré la persistance du « Maroc utile » (régions littorale et centrale) dans la production des élites parlementaires (57,58 %). Plus précisément,

successives : le notable dans la démocratie parlementaire disposant d'une notoriété locale, d'un statut social ; le militant ou l'homme d'appareil dans la démocratie de parti, qui compense son absence de ressources sociales par son militantisme et ses « talents organisationnels » ; et l'expert en communication dans la démocratie du public dont les qualités sont avant tout d'ordre médiatique (Manin, 1996). Toutefois, si des figures et des filières s'imposent pendant certaines phases historiques, elles ne chassent pas pour autant les autres, elles les contraignent seulement à s'adapter aux nouvelles conditions de la compétition (Offerlé, 1996, p. 3 ; Garrigou, 1998, p. 65).

<sup>28</sup> Nous empruntons la première formulation à Aziz El Maoula El Iraki (2003, p. 247) et la seconde à Myriam Catusse (2000, p. 62).

<sup>29</sup> 56,5 % des élus ont plus de 45 ans en 1997. En 2002, les 40-50 ans représentent 41 % des élus, les 50-60 ans 32 %, les plus de 60 ans 14 %, les 30-40 ans 13 %.

les nouvelles capitales Rabat et Casablanca constituent les lieux de résidence des trois quarts des élus parlementaires, marquant ainsi le recul des villes anciennes comme Fès ou Marrakech (Parejo, 2002, p. 157).

Toujours à l'échelle géographique, mais cette fois-ci du point de vue de l'implantation des partis, on a souvent rappelé la difficulté de faire ressortir avec certitude des continuités ou des ruptures au niveau des « cartes politiques », du fait même qu'elles reflètent en premier lieu les stratégies du pouvoir, les rôles prescrits à chacun des partis et que tous les acteurs ne sont pas admis à participer au jeu, ou – comme dans le cas du Parti de la justice et du développement (PJD)<sup>30</sup> – ne peuvent le faire que de manière limitée. D'une élection à l'autre, cette fameuse carte serait d'autant plus changeante que « l'État cherche à éviter au maximum l'enracinement territorial des partis. Il est de son intérêt de les maintenir dans une situation électorale précaire qui les rende dépendants de ses stratégies » (Claisse, 1984, p. 663). Avec l'ouverture politique des années quatre-vingt-dix, les mouvements de la géographie électorale n'ont pas cessé de surprendre d'un scrutin local à un scrutin législatif et ont été interprétés comme des sanctions pour les uns et des encouragements pour les autres. Ces précautions prises, une comparaison entre l'USFP de 1977 et le PJD de 2002 permettrait d'observer une filiation en termes d'« implantation » et de bases sociales (qui se prolonge sur le plan du profil des élus : des « jeunes », instruits, issus de milieux modestes urbains, dont une forte proportion est constituée d'enseignants). Le parti islamiste est alors érigé comme le successeur de la gauche dans les grandes villes et dans certains quartiers populaires<sup>31</sup>. Mais l'analogie s'arrête là, car ni le contexte historique ni la proportion des villes ne sont identiques.

Par contre, du point de vue des transformations, on note en premier lieu l'augmentation du pourcentage des élus ayant une formation supérieure<sup>32</sup> et, deuxièmement, la progression des candidatures féminines, longtemps timides<sup>33</sup>. Grâce à la réforme de 2002 qui permet de garantir la

<sup>30</sup> Nom donné en 1998 au Mouvement populaire constitutionnel démocratique (MPCD), une fois que ce parti, dirigé depuis 1967 par le D' Khatib, un proche du Palais, a accueilli en son sein les islamistes issus du mouvement Réforme et unicité (RU).

<sup>31</sup> La thèse de l'islamisme comme successeur de la gauche nationaliste est partagée par de nombreux auteurs. Voir notamment Burgat (2002), Salamé (1995). Cette thèse est à nuancer, du fait même de la diversité des mouvements qui se réclament de l'islam. Le PJD peut avoir des militants et une base qui présentent le même profil que ceux de l'USFP dans un passé récent, mais ce n'est pas le cas de groupuscules comme la Salafiyya jihadiyya qui font dans la forclusion du politique.

<sup>32</sup> 25 % en 1963, 40 % en 1977, 50 % en 1984, 59 % en 1997, 63 % en 2002.

<sup>33</sup> Nombre de femmes candidates aux élections législatives : 8 en 1977 ; 16 en 1984 ; 36 en 1993 ; 72 en 1997.

présence d'un quota de 30 femmes au sein de la Chambre des représentants, le Maroc cesse de figurer dans les derniers rangs des classements réalisés par le Programme de développement des Nations unies (PNUD), du moins sur le plan de la représentation politique féminine : de deux femmes élues en 1993 et en 1997, on passe à 35 femmes dans la Chambre des représentants de 2002.

Les changements fondamentaux concernent la question des filières socioprofessionnelles<sup>34</sup>. Les viviers les plus classiques dans les démocraties fondatrices tels que les professions libérales, l'enseignement, la fonction publique, sont concurrencés au Maroc par d'autres qui semblent moins fréquents ailleurs : les « agriculteurs » au départ, les « entrepreneurs » pour finir. Or, cet aspect est difficilement lisible si on ne le croise pas avec les types d'accès. Les luttes pour la légitimité entre militantisme et notabilité prennent la forme d'une compétition autour des ressources, des compétences et des cadres. Et si dans l'histoire récente du Maroc la notabilité ne semble pas fléchir devant le militantisme, c'est qu'elle est en perpétuelle redéfinition.

C'est justement ce que révèle avec précision la thèse de Aziz El Maoula El Iraki sur les élites locales dans les petites villes marocaines. À l'instar d'autres chercheurs<sup>35</sup>, l'auteur montre l'existence de plusieurs profils de notables. En premier lieu, les élites sont comprises « comme détentrices de positions de pouvoir (élites à statut) ou comme recelant des ressources de pouvoir et une légitimité dérivant de leur comportement avec la population » (El Maoula El Iraki, 2003, p. 12) ce qui, selon la terminologie utilisée par Jean-Philippe Bras, renvoie à des ressources internes et externes, ascendantes et descendantes (Bras, 1991). La fragmentation s'accroît dans les années quatre-vingt-dix, en rapport

<sup>34</sup> Des carrières plus que d'autres prédisposent à la réussite politique et l'entrée en politique peut être également étudiée en tant que processus collectif (Levêque, 1996, p. 173). Ainsi dans le cas français, on a identifié des viviers de la profession politique qui n'en connaissent pas moins des fluctuations : avocature, professorat, journalisme, haute fonction publique, syndicalisme. Ce constat conduit Michel Offerlé à se poser la question suivante : « Faut-il voir dans les à-coups des recrutements la trace de l'encombrement de certaines professions (surproduction de diplômés) ou la preuve que certaines professions sont choisies initialement, justement pour servir de marchepied à ceux dont l'appétence pour le pouvoir politique s'est précocement naturalisée en vocation ? Faut-il découvrir dans certaines professions des proximités naturelles à l'univers politique reposant sur des savoir-faire professionnels immédiatement convertibles en savoir-faire politiques (pour les avocats prendre la parole, raisonner juridiquement...) ? » (Offerlé, 1999, p. 23.)

<sup>35</sup> Jean-Philippe Bras, 1998, *Rapport de synthèse* de l'atelier « Les notabilités et leur rôle dans l'articulation des entités locales et des espaces englobants », Table ronde de Tunis, IRMC ; et Françoise Navez Bouchanine, 1992, « Autour du territoire, la société civile » dans *La société civile au Maroc*, Rabat, SMER (cités par El Maoula El Iraki, 2003, p. 12 et p. 15).

notamment avec la mise en visibilité de « nouveaux acteurs » (Signoles et al., 1999, p. 8) : les technocrates (Catusse, 2002a) et les militants associatifs reconnus comme agents fondamentaux du développement local par les institutions internationales (Signoles, 1999 ; Kharoufi, 2000). Mais selon El Maoula El Iraki (2003, p. 246), la nouvelle génération de cadres intermédiaires, d'enseignants ou de membres des professions libérales qui s'investissent dans le politique est à interpréter comme une tentative de résolution des problèmes économiques qui se posent à cette catégorie depuis la mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel dans les années quatre-vingt. Ces contre-élites remettent en cause la légitimité des élites traditionnelles principalement fondée sur le prestige familial et la détention d'un patrimoine foncier, en adoptant un discours populiste et en se construisant un rôle de médiation de proximité. Si elles ont eu tendance à se présenter sous les couleurs des partis d'opposition de gauche pendant la période observée par Aziz El Maoula El Iraki, on peut formuler l'hypothèse<sup>36</sup> qu'elles contribuent actuellement aussi à nourrir les rangs des islamistes du PJD. L'auteur souligne que leur cooptation est toujours possible, l'économie demeurant fortement encastrée avec le politique dans les petites villes. Le *Makhzen* joue un rôle très incitatif dans la production d'élites qui lui sont loyales, soit en les désignant et en les puisant dans cette Administration même, soit en les reconnaissant et en leur offrant appui et opportunités pour alimenter leurs réseaux, d'autant plus lorsqu'elles n'ont aucun statut. Toutefois, elles « représentent une nouvelle donnée sur le marché politique local » (*ibidem*, p. 407).

Pour conclure ce point sur les filières de production des élites politiques et notamment parlementaires au Maroc, nous pouvons dire que le processus de diversification apparaît bel et bien au fil des scrutins. Ce phénomène est le plus souvent présenté comme totalement relié aux stratégies de la monarchie. Mais en réalité, il n'est dissociable ni des transformations qui ont bouleversé la société marocaine, ni d'éléments contextuels. Ces derniers sont en premier lieu d'ordre national, tels les grands tournants que le pays a connus (coups d'État, affaire du Sahara, Programme d'ajustement structurel, vulnérabilité du régime du début des années quatre-vingt-dix et préparation de la succession). Il faut compter également avec l'impact des facteurs internationaux. Il en est ainsi de la dynamique insufflée par l'effondrement du mur de Berlin qui a institué la question des droits humains comme problématique légitime, et qui a permis la reconnaissance et la visibilité de nouveaux acteurs. Plusieurs catégories, de nature différente, ont bénéficié de cette « libéralisation » : entrepreneurs, femmes, militants associatifs, islamistes, etc. En

<sup>36</sup> On ne dispose pas de données à ce sujet, c'est une simple intuition.

conséquence, le tête-à-tête des années soixante a laissé place à une plus grande complexification du jeu électoral qui fait l'objet de plusieurs lectures.

Tout en étant plurielles, les approches adoptées dans ce volume se caractérisent par une observation particulièrement attentive aux constructions de significations. Plus que tout, nous éviterons d'aborder les fonctions du scrutin et les conditions d'accès au Parlement en les réduisant à des stratégies monarchiques de cooptation successive d'une catégorie sociale ou d'une autre. Pour ne pas sombrer dans une approche monolithique du pouvoir, faisant du Roi un marionnettiste tout-puissant, pour réduire le face-à-face monarchie/acteurs partisans, nous réintroduisons les électeurs et les intermédiaires, nous orienterons notre regard à la fois vers la scène officielle et vers les coulisses<sup>37</sup>. Plus précisément, tout en demeurant à l'affût des perceptions de ceux qui votent ou s'abstiennent, nous mettrons en relation les ressources dont les candidats disposent avec, d'une part, les vertus politiques constituées par les différents acteurs qui interviennent pendant le moment électoral et, d'autre part, les répertoires dans lesquels puisent les candidats au cours de la mobilisation.

### Qu'est-ce que la bonne représentation ?

#### Petites batailles symboliques

Au cœur de l'arène électorale se livrent des « luttes symboliques pour la définition de l'excellence politique » (Dulong, 1996 ; Offerlé, 1996) et pour la délimitation de la bonne représentation qui engagent de manière interactive toute une série d'acteurs : les candidats, leurs intermédiaires, les électeurs, ainsi que les journalistes, les gouvernants, etc. La tension entre « figuration et incarnation », entre « identification » et « distinction » (Rosanvallon, 1998 ; Manin, 1996) marque d'une manière générale tout processus de représentation. L'accent est mis tantôt sur ce qui distingue le candidat, tantôt sur l'ensemble des traits qui le rapprochent de ceux qu'il est censé représenter. Mais à travers les études présentées dans cet ouvrage, il semble le plus souvent que les deux dimensions s'agencent subtilement.

<sup>37</sup> La réflexion sur la pluralité des acteurs impliqués dans la gouvernance, y compris dans un contexte autoritaire, s'est développée notamment sous la plume des « spaciologues ». Voir Berry-Chikhaoui, Deboulet (2000), Signoles (1999), El Maoula El Iraki (2003), Abouhani (1988, 1999a), Ameer (1999), etc.

La représentation-distinction opère sur plusieurs plans<sup>38</sup>. En premier lieu, se pose la question de qui est qualifié à représenter le groupe. Il apparaît ainsi dans la contribution sur la vallée du Ziz, que les *churfa* et les notables berbères ont eu beaucoup de mal à intégrer la notion d'« une personne, une voix ». Ils assimilent le leadership social et politique à la notabilité constituée sur la base de la terre ou de l'origine. Aux yeux d'un interviewé par Hsain Ilahiane, l'élection « démocratique » est disqualifiée parce qu'elle accorde la fonction de représentation à des personnes qui sont démunies de « valeur sociale » : « ce n'est pas la démocratie, c'est la destruction ou le chaos (*machi dimuqratiyya, hadi dikhrabiyya*) ». L'érosion de la société stratifiée provoquerait injustice et corruption<sup>39</sup>. L'enquête effectuée à Dakhla par Victoria Veguilla montre une autre forme de remise en cause de la représentation fondée sur le nombre de voix recueillies. Ici prime le rapport au lieu ou au groupe construit par une partie de la population (les « vrais Sahraouis »), voire par les autorités centrales comme « authentiquement » et « légitimement » représentatif de la région. La dimension (s)élective ne porte pas toujours sur les caractéristiques ethniques ou locales de l'identité du groupe. Elle peut être liée à des propriétés individuelles ou familiales, en rapport avec la possession d'un statut religieux hérité ou acquis, avec la participation à des actes fondateurs pour la nation (tels que la lutte pour l'Indépendance) ou pour le groupe. Elle repose aussi sur le fait de disposer de capitaux économiques (propriétés foncières, entreprises industrielles ou commerciales) qui assurent une notoriété active notamment dans des relations de clientèle sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

<sup>38</sup> Les travaux qui portent sur les systèmes représentatifs occidentaux ont tous mis l'accent sur l'effet aristocratique de l'élection et montré que le principe de distinction sociale sous-tend les institutions représentatives : « Les représentants devaient être différents des représentés et se situer plus haut qu'eux dans l'échelle des talents, de la vertu et de la richesse » (Manin, 1996, p. 168). En outre, avant l'avènement du suffrage universel, un cens suffisamment élevé était supposé soustraire les élus aux tentations de la corruption. Dans les faits, l'objectif recherché n'a pas été atteint. Les travaux socio-historiques montrent que la corruption ainsi que d'autres types de fraudes sont constatés depuis la mise en place du suffrage. À ce sujet, voir notamment Charnay (1965). Ces dimensions capacitaires (mérite, aptitude, confiance, attestés par un « choix inspiré ») et censitaires ont été ré-agencées au fur et à mesure que la base électorale s'est élargie, agissant ainsi sur la production des élites au travers de l'élection (Garrigou, 1992 ; Gaxie, 1998 ; Rosanvallon, 1992, 1998 ; Manin, 1996). En dépit de l'autonomie qui est reconnue au champ politique des pays démocratiques, l'on continue pourtant à observer l'importance des logiques extérieures, à savoir la dimension de la reproduction des rapports de domination qui imprègnent l'espace social.

<sup>39</sup> Cette vision du monde rejoint d'une certaine manière les thèses fonctionnalistes sur la corruption, qui considèrent que celle-ci permet une égalisation. Pour une critique de cette thèse, voir Waterbury (1973).

Il est particulièrement intéressant pour notre propos de voir comment de « nouveaux entrants » tentent d'intégrer le champ politique en adaptant leurs propriétés « aux contraintes structurelles du métier et de la profession politiques tendanciellement délimités sans être fermés ou codifiés » (Offerlé, 1996, p. 3-5). Dans les contributions présentées, c'est notamment le cas des « islamistes », mais aussi des « entrepreneurs ». Les uns ont réussi à reconfigurer les conditions d'accès, les autres peinent encore à donner une légitimité électorale à la compétence économique et technique. Nous allons ainsi assister à une compétition entre deux dynamiques. La première tend à hisser la possession d'un capital scolaire et universitaire au rang de condition nécessaire pour accéder à la représentation politique, tandis que la seconde surenchérit en codifiant des seuils autrement élitistes.

La dénonciation de l'illettrisme d'une proportion de candidats ou de députés qui siègent dans l'Assemblée sans être en mesure de participer aux débats nationaux, sans jamais intervenir ni à l'oral, ni par écrit est devenue lancinante au cours des dernières campagnes électorales. Elle est en relation avec la constitution de la question des diplômés universitaires chômeurs depuis le début des années quatre-vingt-dix, comme un problème politique, voire pour les concernés comme une injustice sociale appelant à une réparation et donnant un statut d'« ayant-droit ». En outre, une ambivalence transparait. La dévaluation du savoir comme l'exclusion sociale et politique des jeunes générations<sup>40</sup> sont certes des handicaps. Mais elles sont retravaillées de manière à ce que la compétence et l'appartenance à une classe d'âge deviennent des attributs politiquement valorisants pour des individus ou des collectifs, la jeunesse étant délimitée de manière assez extensive et englobant souvent les quadragénaires. Il importe aussi de souligner que l'usage de ces propriétés est extrêmement variable. Car, si des partis comme le PJD mettent fortement l'accent, tout au long de la mobilisation électorale et à l'échelle nationale, sur le fait que leurs candidats sont particulièrement instruits et jeunes, dans d'autres circonstances, ces « qualités » peuvent caractériser un acteur politique sans être extensibles à son organisation. Ainsi, dans des circonscriptions casablancaises comme Aïn Chok-Hay Hassani ou comme El-Fida-Derb Soltan, les candidats de l'USFP ne peuvent pas

<sup>40</sup> La création d'une masse de déclassés à travers l'enseignement ne peut que se traduire sur les scènes politiques et électorales. C'est un des phénomènes les plus marquants de plusieurs sociétés arabes qui ont beaucoup investi dans l'éducation depuis les indépendances. De la même manière que l'élargissement du suffrage universel s'est fait progressivement dans les démocraties fondatrices, l'extension de l'instruction a donné lieu à une réflexion y compris politique : une généralisation accélérée était jugée comme politiquement risquée pour les gouvernants. Pour le cas des colonies, voir Offerlé (2003, p. 84).

valoriser leur jeunesse et mettent plutôt en valeur l'ancienneté du parti, le fait que celui-ci a de l'expérience et un grand réservoir de cadres. Inversement, dans le cas étudié par Lamia Zaki, le candidat du même parti, « un jeune », ne se prive pas d'axer une partie de sa campagne là-dessus. La codification de telles conditions d'accès au champ électoral national reste imprégnée par un esprit méritocratique et vise la participation politique de catégories sociales traditionnellement perçues comme exclues. Elle est fortement concurrencée par une autre définition de la qualification par le savoir.

Une partie de la bourgeoisie marocaine connaît depuis la période précoloniale un essor en relation avec les privilèges et les opportunités qui lui sont offertes sous l'ombrelle de l'État et, plus récemment pendant l'ajustement structurel, elle s'est particulièrement enrichie. Or, la nouveauté réside dans le fait que le changement politique devient l'objet « d'un « grand récit » aux diverses versions avec ses héros et ses contre-héros, dont les « entrepreneurs », puis plus récemment dans une moindre mesure les « technocrates » et les « city managers » pourraient jouer le rôle de figures de proue symboliques » (Catusse, 2000, p. 121). La réforme est dorénavant associée à l'entreprise qui est censée en être le moteur, sinon l'incarnation. L'« économisation du politique » se traduit par l'érection de la « bonne gestion », des « compétences économiques » en qualités politiques fondamentales<sup>41</sup>. Comme le souligne Myriam Catusse dans ce volume, « l'impératif de rentabilité ou de développement semble l'emporter sur celui de la représentation ou de la participation ». C'est dans ce cadre qu'il faut situer la naissance à la veille des législatives de septembre 2002, de partis comme Forces citoyennes (FC) ou comme Alliance des libertés (ADL), initiés par des acteurs qui ont mis en avant leurs qualités d'entrepreneurs citoyens. Si la qualification par la fortune se combine ici avec la compétence, il arrive que la perception de la libéralisation politique et de l'opportunité dont bénéficient les « entrepreneurs » s'accompagne d'une revendication quasi-censitaire. La candidate FC à Derb Soltan a par exemple affirmé pendant sa campagne qu'il ne fallait pas laisser le Parlement aux « affamés », aux « intéressés ». Les termes qu'elle a employés étaient assez proches de ceux utilisés par Alain Garrigou à propos de la France du XIX<sup>e</sup> siècle : il importe de confier la fonction de représentation à « ceux que leur fortune qualifiait [...]. Pour les électeurs, elle valait comme une qualification

<sup>41</sup> L'étude de Delphine Dulong décortique le processus de reconversion de la compétence économique en compétence politique en France, pendant les années cinquante et soixante, et permet de poser la question en des termes qui peuvent stimuler notre réflexion : « Au terme de quel processus des compétences particulières, produites et valorisées dans certains secteurs sociaux, sont-elles converties en compétences proprement politiques, c'est-à-dire attachées à la définition de rôles politiques ? » (Dulong, 1996, p. 109.)

sociale et morale. Pour être élu, il fallait être connu et soutenu. Il fallait démontrer son désintéressement, à la fois passivement en disposant d'une situation d'aisance permettant de se dévouer au bien commun et activement en exhibant sa générosité » (Garrigou, 1992, p. 74-75). Nous sommes donc bien face à deux conceptions de la compétence : l'une, plutôt universaliste, est codifiée pour l'usage des « masses » incarnées par les jeunes diplômés islamistes ou non ; l'autre, davantage censitaire, est taillée en fonction d'une partie de l'élite économique. Mais, dans les faits, certaines entreprises peuvent tenter de les combiner avantageusement. Des différenciations de cet ordre se retrouvent dans la caractérisation du dévouement.

La distinction par l'altruisme est une condition d'accès à la représentation qui n'a rien de récent. Ce sont les formes et les contenus du dévouement qui font l'objet d'une lutte de définition. Dans plusieurs contributions de cet ouvrage, s'observe une rivalité entre « militantisme » et « action sociale ». Le premier est une « forme de participation active, non salariée, non orientée prioritairement vers l'obtention de profits matériels, et [...] exemplaire [...]. En étant « dévoué », le militant montre que la cause défendue par son organisation mérite ce dévouement » (Lagroye et al., 2002, p. 244). Face à cette entreprise collective, organisée et continue dans le temps, qui demeure le propre des partis de militants tels que l'USFP et le PJD, se profilent plusieurs types d'actions sociales. Les « bienfaiteurs » associent le dévouement à la générosité plus ou moins discontinue, plus ou moins informelle et plutôt à caractère individuel, voire religieux. Les pratiques d'évergétisme se développent aussi sous forme d'organisation plus complexe et plus durable, mais toujours charitable. Il en est ainsi des fondations qui bénéficient du patronage de membres de la famille royale ou d'autres personnalités. Toutefois, entre l'idéologie et la charité, une autre tendance émerge. En effet, l'expansion d'une nouvelle génération d'associations à partir des années quatre-vingt et notamment pendant les années quatre-vingt-dix amène à une redéfinition de l'action sociale dans un sens plus syncrétique mêlant exigence de continuité, de structuration, de développement social, d'ancrage dans un territoire, mais surtout de « participation de la communauté »<sup>42</sup>. On assiste donc à une réinvention du dévouement, hybridant plusieurs apports et se prêtant à différents types d'homologation (« héritage » islamique, organismes internationaux, etc.). Autrement dit, ce qui se produit dans des sphères telles que le champ

<sup>42</sup> Au sujet de la dernière génération d'associations au Maroc, voir Ghazali (1991), Denoex et Gateau (1995), Mouaquit (1997), Aneur (1999), Denoex (2002), Bennani-Chraïbi (2003), Calusse, Vairel (2003).

associatif n'est pas sans incidence sur la scène électorale : on constate un perpétuel transfert de valeurs, de savoir-faire et d'acteurs.

Parallèlement à la dimension distinctive de l'élection, se déploie la dynamique de la représentation-incarnation. Rappelons que « la compétition politique n'avait jamais eu pour simple fonction de sélectionner des personnes ou d'arbitrer entre des programmes concurrents, mais qu'elle servait aussi à renforcer des identités collectives » (Rosanvallon, 1998, p. 420). Les élections constituent ainsi un moment privilégié pour réactiver des solidarités, pour restructurer les pouvoirs locaux et de ce fait même impliquent des discours sur ce qui constitue le groupe, ses valeurs, son « authenticité ». Le thème des frontières qui se définissent et se redéfinissent est présent dans plusieurs textes, au niveau des perceptions des électeurs, des propos des candidats et de leurs agents, sur les plans local et national. À une grande échelle, se configurent des identifications tantôt inclusives, tantôt exclusives. Les discours de mise en danger, analysés à partir des mobilisations électorales de Derb Soltan et de Hay Hassani, puisent dans un nationalisme exacerbé. Ils ne sont pas spécifiques à une formation politique. Mais, suivant les référentiels (islamique, de gauche ou libéral), ils désignent les ennemis intérieurs et extérieurs qui menacent la stabilité ou l'intégrité nationale.

À une échelle plus restreinte, des identités locales ou infranationales se livrent des batailles le plus souvent symboliques. Lamia Zaki les évoque en rapport avec la structuration sociale des bidonvilles où la différenciation peut être topographique (ceux du bas/ceux du haut), consolidée ou non par des origines géographiques communes, des dates d'arrivée en ville ou au bidonville distinctes, autant d'éléments réactivés pendant le moment électoral pour construire une appartenance, une adversité, une vision du monde communes ou différentes. Des mécanismes identitaires distinctifs sont beaucoup plus puissants dans une zone rurale et dans une société hiérarchisée telle que la vallée du Ziz qu'analyse Hsain Hahiane. Les Haratine, noirs, sans terre, comparés aux femmes, longtemps privés de l'accès au conseil du village, interdits de port d'arme, connaissent une mobilité sociale ascendante *via* la migration et commencent à être présents dans les conseils du village à partir des années soixante-dix. Dès lors, ils contestent la domination des propriétaires terriens, ainsi que les ressorts d'une société ethnique stratifiée, valorisant les *churfa*, descendants du prophète, et les berbères dont le statut est en rapport avec leur domination militaire. La pénétration de l'État à travers les réformes administratives et locales contribue ainsi à la déstructuration de l'organisation sociale locale. Les scrutins constituent un moment de tribalisation et d'ethnicisation et sont un facteur de

division qui « contamine » l'ensemble de la vie quotidienne<sup>43</sup>. La séquence électorale pousse à la reconstitution de la politique locale et devient un moment de redéfinition du sens de la communauté. L'ethnisation est ici analysée comme une négation des relations de patronage et comme porteuse d'égalité. Alors que pour les uns, les conditions d'accès au champ électoral sont articulées comme nous l'avons vu au leadership social (*asf*, origine), pour les autres elles sont liées à la similarité (ethnique). L'exemple de Dakhla, dans les provinces sahariennes qui font l'objet d'un conflit de souveraineté et où il y a eu des transferts de population, donne à voir un troisième cas de figure. Ici aussi la dimension primordiale de l'identité semble surdéterminer toute autre question : lors des législatives 2002, 31 candidats sur 35 sont sahraouis, alors même que ce groupe n'est pas majoritaire démographiquement. La communautarisation des enjeux se produit en amont, par le biais de l'État et de l'Administration, et en aval, à travers les élus. Pourtant, Victoria Veguilla observe des frontières entre communautés (Sahraouis, « faux Sahraouis », Norteños) plutôt diffuses et donnant lieu à des stratégies identitaires variables selon le contexte et l'interaction.

Les identités collectives révélées pendant les mobilisations électorales de septembre 2002 ne se réduisent pas à une dimension ethnique ou régionale. D'autres identifications émergent avec force. D'après plusieurs contributions de cet ouvrage, la proximité s'érige en vertu politique fondamentale. Elle est de plusieurs types : l'appartenance à un groupe de pairs, à une classe d'âge, à un voisinage, le fait de partager les mêmes précarités sociales, etc. Plus que jamais, la « bonne » représentation est ici associée à l'égalité plutôt qu'à la hiérarchie. Cela est particulièrement visible dans des mobilisations observées dans les quartiers populaires de Casablanca. Et des phénomènes similaires ont été constatés dans des petites villes marocaines, où la popularité et la légitimité d'un candidat tendent à se construire avant tout sur l'« ancrage dans la société locale » se traduisant par la solidarité, le partage de valeurs communes, la participation à des combats (pour l'obtention des équipements de base par exemple), ou encore par le sport populaire. Il en découle que les ressorts de la légitimation ne sont pas statiques, mais en perpétuel ajustement (El Maoula El Iraki, 2003, p. 297-298).

Dans la phase de décomposition et de recomposition que connaît le paysage politique marocain, l'expérimentation de plusieurs seuils d'accès s'accompagne donc de tentatives de redéfinition des propriétés sociales légitimant la représentation, confrontant « anciens » et « nouveaux » entrants (Offerlé, 1999, p. 25). S'il est attendu de l'élu qu'il

<sup>43</sup> Sur l'ethnicité et le vote, voir notamment Salamé (1996), Otaeyck (1998).

se distingue de ses électeurs tout en les incarnant, si certaines caractéristiques comme la compétence, le dévouement, la proximité font l'objet d'un accord minimum tout en observant des luttes de définition, d'autres traits (comme ceux liés à la richesse, à l'âge) donnent lieu à des démarcations plus tranchées, reflétant ainsi la concurrence entre notabilités, entre militantismes, entre les uns et les autres. Pourtant, il apparaît à travers quelques contributions que le triomphe d'acteurs comme les islamistes n'est pas étranger au fait qu'ils parviennent à agencer de manière cumulative toute une série de caractéristiques leur permettant de s'ériger en contre-élite. Plus généralement, les propriétés sociales et politiques d'un acteur politique donné sont rarement déconnectées des capitaux dont il dispose.

### Les ressources de la mobilisation électorale

Nous n'aborderons pas ici la question des ressources de la mobilisation de manière exhaustive. Nous privilégierons seulement trois points. En premier lieu, il s'agira de se demander si les différentes entreprises politiques ont des capitaux de nature fondamentalement distincte. Ensuite, nous nous interrogerons pour savoir si les dynamiques qui travaillent la société se traduisent sur la scène électorale par l'émergence d'un nouveau type d'intermédiation et d'agents électoraux. Enfin, les candidats disposent-ils des mêmes moyens en ville et à la campagne, dans un bidonville et dans un quartier populaire, dans le « Maroc utile », dans la vallée du Ziz et dans les provinces sahariennes ? Nous cherchons ainsi à saisir quelques variations organisationnelles, historiques et géographiques.

Habituellement, l'on a tendance à considérer que l'organisation partisane et le militantisme compensent l'absence de ressources sociales propres en fournissant des « capitaux partisans collectifs » : des sigles, une étiquette politique, des emblèmes, etc. (Offerlé, 2002). La gratification des agents est plutôt symbolique. Inversement, les « notables » s'appuieraient sur leurs capitaux sociaux et individuels et proposeraient à leurs intermédiaires essentiellement des biens matériels. Il y aurait ainsi, d'une part, des militants et du dévouement et, d'autre part, des clients et des personnes rémunérées. Justement, les campagnes observées dans cet ouvrage permettent d'aller au-delà d'une telle polarisation. À travers les contributions, il ressort souvent que les candidats ne négligent aucune ressource disponible et que si certains d'entre eux privilégient quelques-unes au détriment d'autres, la rémunération des agents électoraux gagne du terrain au-delà des frontières classiques et se formalise avec la percée du marketing électoral. En d'autres termes, il arrive que des partis habituellement classés dans la

catégorie des organisations militantes, dotées d'une idéologie précise, aient recours non seulement à leur réservoir de militants et de sympathisants, mais aussi à des réseaux de proximité (voisinage, famille, amis, collègues, personnes issues du même terroir, etc.), à des « clients » ou encore à des agents qui assurent la mobilisation parce qu'ils sont « payés » pour le faire. Le clientélisme et la « marchandisation » de l'espace électoral ne constitueraient pas le propre des partis dits clientélistes, de « notables » ou encore « prédateurs »<sup>44</sup>. Toutefois, pour être nourrie, une telle hypothèse nous impose de faire le point sur ces formulations qui, dans le langage courant, peuvent avoir des connotations négatives.

En premier lieu, rappelons que le clientélisme recouvre une relation verticale et asymétrique, soit « dyadique » (Lande, 1977) entre deux personnes « de statut, de pouvoir et de ressources inégaux »<sup>45</sup>, soit de groupe de type « grégaire » (Rouquié, 1978, p. 73). Il se distingue donc des réseaux de proximité et de survie marqués par des liens à caractère horizontal. En second lieu, cette relation se fonde sur la réciprocité et plus précisément sur un « échange de biens et de services » (Rouquié, 1978, p. 70), et « tend à former un système étendu, à s'inscrire dans la longue durée, ou du moins à ne pas être limitée à une seule transaction isolée, à posséder un éthos distinct » (Gellner, 1977, p. 4). Enfin, elle est interpersonnelle et donc particulariste. Pour John Waterbury, une autre variable cruciale sous-tend les liens de cette nature : « une vulnérabilité réelle ou perçue » (1977, p. 336). Alors que les clients offrent aux patrons légitimation, loyauté et soutien occasionnel (lors d'élections notamment), les patrons font bénéficier leurs clients de moyens de subsistance (nourriture, soins, etc.) : une aide qui fonctionne comme une assurance en cas de pénurie ou d'accident biographique (crise des subsistances, perte d'emploi, deuil, etc.) et la protection ou plus généralement l'accès privilégié et particulariste aux « ressources rares » (Scott, Kerkvliet, 1977). Le patron assure ainsi l'emploi (à Dakhla, par exemple, dans le secteur le plus dynamique, celui de la pêche) et le logement, pour ce qui est de l'habitat précaire (El Maoula El Iraki, 2003). L'appui qu'il peut apporter dans la résolution des conflits (d'ordre privé ou public) et son accès au centre constituent d'autres ressources dont plusieurs travaux ont montré l'importance (Abouhani, 1999a, 1999b ; El Maoula El Iraki, 2003). Dans cet ouvrage, Myriam Catusse comme Victoria Veguilla rappellent que la valeur d'un député se mesure à sa

<sup>44</sup> C'est Mohammed Hachemaoui (2003) qui parle dans le cas algérien en termes de société et d'État prédateurs.

<sup>45</sup> Plusieurs auteurs se mettent d'accord à ce sujet : Leca et Schemeil (1983), Eisenstadt (1984), Gellner, Waterbury (1977), Médard (1976).

capacité d'intercession en faveur de sa circonscription. Ce phénomène était déjà noté par Rémy Leveau au cours des années soixante. Par ailleurs, Lamia Zaki souligne l'atout dont dispose au bidonville un candidat apte à procurer des biens publics collectifs (biens non divisibles comme par exemple l'aménagement d'infrastructures pour l'évacuation des eaux, l'introduction de bornes-fontaines, de bennes à ordures, du service de ramassage des ordures)<sup>46</sup>.

Cependant, le réseau clientéliste ne peut être réduit à une configuration sociale qui « favorise l'emprise des autorités locales traditionnelles et les structures hiérarchiques de commandement » (Rouquié, 1978, p. 67). Face à un État puissant et à un système partisan déficient ou subverti, « les esprits des corps particuliers »<sup>47</sup> émergent comme un vecteur privilégié d'expression (Gellner, 1977, p. 4) et de mobilisation y compris « d'intérêts de groupes et de classes » (Leca, Schemeil, 1983, p. 7). Si l'on prend en compte l'ensemble de ces caractéristiques, l'on se rend compte que même si clientélisme et corruption – ou « rapport politique marchand » (Sawicki, 1998, p. 223) – sont connexes, l'un renvoie plutôt à un « échange social », pendant que l'autre se réduit à un « échange économique » (Médard, 1998, p. 308). Le « lien d'âme », selon la formule de Marcel Mauss (1950, p. 160), est central dans ce type de transaction. Et les analyses sur le clientélisme demeureraient incomplètes si elles ne prenaient pas en compte l'importance cruciale de l'intervalle entre le don et le contre-don qui a pour but de servir d'écran entre les deux actes, de leur permettre d'apparaître comme symétriques, uniques et sans relation, de favoriser l'expérimentation de la gratuité (Bourdieu, 1980, p. 191-192). Les pratiques clientélistes ne se réduisent donc pas à une dimension utilitaire. Elles portent la marque de l'ambiguïté même du don « volontaire et obligatoire, intéressé et désintéressé »<sup>48</sup>.

Cette mise au point nous conduit à revisiter les catégories de classement des partis, fondées sur la nature de leurs ressources humaines, et à souligner la diversité et les mutations des formes que connaissent les relations de clientèle au Maroc. Ainsi, à côté des liens marqués par la dépendance sociale et économique, très importants notamment dans le monde rural durant les mobilisations électorales des années soixante, s'est constitué avec la construction de l'Administration makhzénienne un

<sup>46</sup> À titre comparatif, voir les exemples latino-américains (Auyero, 2000 ; Goirand, 1998, 2000).

<sup>47</sup> C'est la traduction que donne Jean Leca et Yves Schemeil (1983, p. 38) au concept de *'asabiyya*.

<sup>48</sup> Sur les dimensions paradoxales du clientélisme, intégrant diverses réflexions sur l'échange, dont celle de Marcel Mauss, voir Médard (1998, p. 310).

clientélisme d'État<sup>49</sup> qui s'est renforcé pendant la période où les fonctionnaires ont été fortement incités à investir la scène électorale. La réforme de 1976 qui érige la municipalité en un lieu de pouvoir donne le coup d'envoi au clientélisme municipal. Une partie des demandes de la population commence à s'orienter vers les élus communaux (El Maoula El Iraki, 2003, p. 191). Avec le redéploiement du tissu associatif à partir de la fin des années quatre-vingt s'ébauche un clientélisme associatif. Mais cela ne signifie pas que l'apparition d'un type de réseau chasse l'autre. Au contraire, nous assistons à la cohabitation tantôt sous forme de sédimentation, tantôt de manière concurrentielle de l'ensemble de ces clientélismes.

Les transformations sociales et politiques connues par le pays et surtout l'affaiblissement des emprises se seraient traduits par le remodelage des relations de clientèle et de médiation<sup>50</sup>. Il ne s'agit pas simplement d'une modification de la nature des biens échangés, nous formulons ici l'hypothèse que c'est l'essence fondamentalement hiérarchique du clientélisme qui est altérée<sup>51</sup>. Non seulement les intérêts individuels ou collectifs des « clients » ont-ils tendance à primer dans la relation d'échange – d'autant plus que ceux-ci se situent dans un « contexte pluriinstanciel »<sup>52</sup>, ce qui contribue d'ailleurs à expliquer l'instabilité du marché électoral – mais encore l'exigence de la proximité et de « l'ancrage dans la société locale » en se constituant en qualités politiques valorisées par la population aboutit-elle à l'émergence de ce qui pourrait ressembler à un « patronage démocratique »<sup>53</sup> mêlant

<sup>49</sup> Rémy Leveau a montré la mutation qui a marqué l'administration locale avec l'avènement de l'Indépendance : alors que ses agents se payaient sur la population pendant le Protectorat, leur coût a par la suite davantage été supporté par le pouvoir central (Marais, 1972, p. 179-180). Leurs ressources de pouvoir n'étaient plus fondamentalement « ascendantes », mais « descendantes ».

<sup>50</sup> C'est ce que constate également Cédric Parizot (2001, p. 366) dans le cas des Bédouins du Néguev. Comme Javier Auyero (2000, chap. 5), qui se fonde quant à lui sur l'étude de l'Argentine, il insiste sur le fait qu'il importe de prendre en compte la pluralité des perceptions des relations de clientèle aussi bien du point de vue des patrons que des clients.

<sup>51</sup> Cela va dans le sens de ce qu'affirme Aziz El Maoula El Iraki : « Le clientélisme prend une forme de relations plus équilibrée et moins inégalitaire qui s'apparente davantage au régime des obligations réciproques » (2003, p. 289).

<sup>52</sup> Pour Françoise Navez-Bouchanine, cette situation, « contrairement au contexte du passé, ne place pas l'obligé dans un système fermé d'obligations réciproques ou de dépendance à un seul pouvoir » (Françoise Navez Bouchanine « Autour du territoire, la société civile » dans *La société civile au Maroc*, Rabat, SMER, 1992, citée par El Maoula El Iraki, 2003, p. 15).

<sup>53</sup> En se référant au concept élaboré par Maurice Agulhon (1979) à partir d'une étude historique du Midi varois du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne s'agit nullement de sous-entendre que l'histoire est une autoroute comportant des étapes par lesquelles toutes les sociétés

structure hiérarchique et élan égalitaire. De ce point de vue, on peut trouver du clientélisme (plutôt municipal ou associatif) dans les relations qui prévalent entre un candidat de gauche ou islamiste et ses agents électoraux. Il en découle que s'il est par exemple courant d'assimiler les partis suscités et soutenus par l'Administration à des organisations clientélistes, cette caractérisation est insuffisante dès lors que l'on avance l'idée que les formations politiques disposant d'un arsenal idéologique ne se privent pas de recourir aux relations de clientèle et de proximité lorsqu'elles peuvent se le permettre<sup>54</sup>, ainsi que l'illustrent les contributions qui portent sur les mobilisations électorales à Casablanca. Ces considérations ne sont nullement porteuses d'un jugement normatif, mais se situent dans la lignée des thèses qui, en revisitant le concept, ont davantage mis l'accent sur les capacités d'adaptation du clientélisme (Briquet, 1997 ; Briquet, Sawicki, 1998).

Les changements évoqués vont jusqu'à s'incarner dans des figures d'intermédiation, devenues incontournables au cours des dernières mobilisations électorales, à savoir les « jeunes » et les « femmes ». Dans les campagnes des années soixante et soixante-dix, les partis de gauche monopolisaient les agents « jeunes » (étudiants, lycéens)<sup>55</sup>. Sinon, la hiérarchie par l'âge, le sexe, la richesse, la proximité du centre s'exerçait y compris dans la sélection des intermédiaires. Aujourd'hui, à côté du militant et du sympathisant lycéen ou étudiant, s'affirme l'« entremetteur » jeune, instruit, plutôt inactif et faiblement politisé, mais bien ancré dans son environnement. La jeunesse, constituée comme problème et enjeu, puis comme vertu politique, semble être devenue une ressource humaine indispensable lorsqu'un candidat tente de se faire élire. Il en est de même pour les femmes. Ce qui nous conduit ici à nous demander si la campagne électorale ne s'est pas muée en un rituel d'inversion voire, comme l'affirme Hsain Ilahiane, en un « rite de transformation ». Alors qu'on constate une décroissance de la mobilisation des masses par l'Administration, dispositif prépondérant jusqu'à la libéralisation de la fin des années quatre-vingt-dix, une nouvelle « sous-élite de citoyens »<sup>56</sup> semble s'être formée.

Une nuance s'impose toutefois. Des tendances s'ébauchent ici et là à l'échelle du Maroc, mais il ne faut pas négliger les variables régionale et socio-économique. Dans un premier temps, comme le rappelle Victoria

passent. Ce qui nous intéresse dans cette formulation, c'est la dimension du métissage entre deux types de structures relationnelles.

<sup>54</sup> Qu'est-ce qui spécifierait alors les partis dits « administratifs » ? La quête de la rente et la prédation.

<sup>55</sup> Voir les travaux de Rémy Leveau concernant les années soixante. Voir aussi Santucci (1979, p. 222).

<sup>56</sup> Nous empruntons cette formulation à Alain Rouquié (1978).

Veguilla, à la suite de Aziz El Maoula El Iraki, il convient de prendre en compte l'« hétérogénéité des périphéries ». Justement, parce que nous avons veillé dans cet ouvrage à varier les échelles et les sites d'observation, nous pouvons constater que les ressources mises en œuvre pour produire des votes favorables sont flottantes : les enjeux ne sont pas les mêmes à Dakhla ou dans une oasis de la vallée du Ziz, dans un quartier résidentiel de Casablanca ou dans un bidonville. Dans tel endroit, il existe une demande sociale collective concernant la restructuration d'un quartier, dans tel autre ce sont les requêtes individuelles qui prennent le pas. Dans un contexte urbain dense, les « patrons » sont tellement nombreux que leurs offres en perdent toute saillance, mais on peut penser aussi qu'une telle configuration n'est pas généralisable à l'ensemble du Maroc. Ensuite, et à un autre niveau, un candidat sahraoui ne semble pas avoir besoin de procéder à un échange marchand lorsqu'il est en campagne et en interaction avec des gens de sa tribu pour lesquels la reconnaissance d'une telle appartenance prime dans la hiérarchie de leurs identifications. Par contre, dès que cet acteur politique cherche à élargir ses bases au-delà de « son » groupe, il doit trouver, entre autres, des arguments matériels compensatoires. Sans démultiplier les exemples approfondis dans ce volume, on peut formuler deux hypothèses. D'une part, les efforts déployés sont fortement contraints par la nature et l'état du « marché électoral »<sup>57</sup>. D'autre part, si l'on observe bien une tendance à la « marchandisation », il n'y a pas dans le Maroc d'aujourd'hui un « marché électoral » national unifié en termes d'offre et de demande. Reste à savoir comment ces constatations s'articulent avec les répertoires au sein desquels puisent les acteurs tout au long de la mobilisation.

### Les répertoires de la mobilisation

Travailler sur la campagne implique de s'intéresser aux stratégies de présentation de soi élaborées par les candidats, les partis et leurs agents. Cela consiste non seulement à « porter attention aux techniques de mobilisation et aux thématiques mises en avant, mais [...] aussi – et surtout – observer la façon dont celles-ci sont plus ou moins en adéquation avec les groupes mobilisés, avec les propriétés sociales et politiques des candidats en présence » (Sawicki, 1994, p. 128). À travers les contributions de ce volume, derrière un style apparemment unifié et des répertoires communs, surgissent de véritables variations. En premier lieu et à nouveau, il ne semble pas qu'on puisse parler d'une arène électoral nationale déconnectée du « local ». Ensuite, les registres du

<sup>57</sup> Ce qui rejoint les observations de Michel Offerlé (1985, p. 167) concernant un contexte bien sûr tout à fait autre.

discours oral, écrit, gestuel, musical, etc., auxquels les candidats et les agents électoraux ont recours sont fortement contraints par la nature des ressources politiques dont ceux-ci disposent et du public auquel ils s'adressent.

Parcourir le Maroc pendant la campagne électorale laisse en effet entrevoir une sorte de vernis commun. Toute une palette de techniques partagées semble uniformiser le paysage : tee-shirts, casquettes, écharpes, tenues « traditionnelles » portant le symbole, voire l'effigie du candidat, permanences électorales... Des modèles « à la marocaine » ou « à l'américaine » se partagent la scène tout en l'harmonisant : d'une part, des modes de festivités empruntés aux pratiques sociales les plus diffusées (répertoires de l'hospitalité et des rites de passage, mais aussi répertoires musicaux, sportifs) et, d'autre part, des méthodes électorales « modernes » comme les tracts, les affiches, le porte-à-porte, les meetings, les médias écrits et audio-visuels, les sites électroniques et le marketing électoral. Les réglementations électorales, le fait de se mouvoir dans un même espace sociopolitique et le mimétisme concourent à la constitution de cette arène par des acteurs qui s'observent, qui se concurrencent et qui ne sont donc pas des monades aveugles. Cette dimension contraignante se prolonge bien sûr au niveau des répertoires discursifs. Il existe en effet une sorte de jargon standardisé, des formules quasi stéréotypées (sur la monarchie par exemple lorsqu'elle est évoquée) et des thèmes incontournables comme la démocratie et la transparence « qui sont là », la nécessaire lutte contre le chômage, etc. On ne peut pas pour autant en conclure trop rapidement qu'il existe une campagne électorale « nationale », détachée des préoccupations locales, dépersonnalisée et « politisée » à l'échelle du pays.

Pendant les années soixante (et même soixante-dix), l'accent était mis sur une « politisation » de la ville et sur une « dépolitisation » du monde rural (Marais, Waterbury, 1969, p. 58). Dans les campagnes, la mobilisation électorale était essentiellement assurée par les élites et les autorités locales. Dans les zones urbaines, les partis issus du Mouvement national parvenaient à inciter à un vote davantage « politisé »<sup>58</sup>. Or, depuis les années quatre-vingt, deux phénomènes parallèles contribuent à atténuer un tel clivage. Premièrement, le monde urbain s'est étendu sans totalement assimiler les populations rurales. Deuxièmement, le phénomène de diversification et de fragmentation des élites a « brouillé les cartes ». D'après les enquêtes sur des quartiers populaires et des bidonvilles de Casablanca, les mobilisations électorales urbaines

<sup>58</sup> Bien sûr, ce n'était pas aussi dichotomique. Un candidat UNFP pouvait faire campagne en puisant dans ses ressources sociales, en rappelant par exemple qu'il était descendant du prophète (Marais, Waterbury, 1969, p. 63).

observées en 2002 ne sont pas strictement « politisées » dans le sens restreint du mot. En outre, le développement du tissu associatif dans les villages, l'émergence d'une élite « jeune » en mesure de rivaliser avec les aînés contribue à la « nationalisation » du débat dans le monde rural (Rachik, *à paraître*).

À un autre niveau, les registres dans lesquels puisent les candidats et leurs intermédiaires ne diffèrent pas systématiquement lors d'un scrutin local et lors d'une élection nationale. D'abord, comme nous l'avons déjà évoqué, intervient le fait que la défense des intérêts d'un « territoire » demeure l'une des activités principales d'un parlementaire<sup>59</sup> ; on peut en déduire que c'est un répertoire privilégié de la mobilisation. Ensuite, l'observation des législatives de septembre 2002 laisse entrevoir des mobilisations très localisées en dépit de l'agrandissement des circonscriptions et de l'adoption du scrutin de liste à la proportionnelle. Les analyses portant dans ce volume sur les quartiers populaires et les bidonvilles de Casablanca illustrent quant à elles à quel point « les enfants de la ruelle » (*wlad ad-derb*), ces intermédiaires jeunes, instruits, influents sont loin d'avoir été éjectés suite à l'adoption de ce dispositif qui, rappelons-le, visait officiellement à favoriser les « programmes ». Très vite, la mobilisation à travers ces acteurs s'est adaptée au niveau de la forme en gardant un contenu plutôt similaire. Souvent, ceux-ci ont pu trouver leur place dans les listes en fonction de leur position locale. Et dans l'ensemble, ils ne pouvaient que produire des votes sur cette base-là. Par ailleurs, il apparaît très clairement que ceux qui ont un pied dans la commune à titre de conseiller ou de président ne font pas l'impasse sur un tel aspect au cours de leur campagne, qu'il s'agisse de gommer les effets potentiels des déceptions suscitées par l'expérience communale ou de mettre en avant les acquis positifs, individuels ou collectifs, passés ou à venir.

L'importance du local dans des scrutins législatifs n'exclut pas, bien sûr, tout le travail de nationalisation du débat effectué par les agents les plus idéologisés (en général issus de la gauche et de l'islamisme) qui s'efforcent de dessiner les frontières entre les deux échelles au niveau des enjeux, des prérogatives et qui peuvent opérer un tel recadrage aussi bien à partir d'une position extérieure à la circonscription qu'à travers leur statut même d'enfant de la ruelle. À ce propos, Victoria Veguilla note que le seul candidat à avoir mené une campagne « nationale » à Dakhla appartient au PJD. En effet, encore une fois, la manière dont un candidat et ses intermédiaires puisent dans un répertoire est fortement corrélée aux ressources politiques, sociales, économiques dont ils disposent.

<sup>59</sup> À titre comparatif, voir les travaux qui ont été faits sur les élections en Égypte (Gamblin, 1997 ; El Khawaga, 1997).

L'appartenance à un parti pourvu d'un arsenal idéologique et d'une discipline dote le candidat d'un genre discursif portant une « marque », tout en réduisant sa marge de manœuvre. Inversement, lorsqu'un acteur disposant d'un fief et de ressources personnelles adopte une étiquette politique (qu'il peut d'ailleurs changer d'un scrutin à l'autre ou même dans des intervalles beaucoup plus courts), son discours et son style ne sont pas imprégnés par une empreinte politique spécifique. Les répertoires dans lesquels il puise sont à la fois personnels et impersonnels, passe-partout et centrés sur des thèmes locaux. À cette variation organisationnelle s'ajoute l'action d'ajustement au public que tous les candidats effectuent lorsqu'ils sont en campagne. Ce ne sont pas les mêmes capitaux qui sont mis en relief d'un type d'interactions à l'autre et les stratégies choisies sont en permanence accommodées en fonction des interlocuteurs. Un candidat n'adresse pas un discours identique aux femmes, aux hommes, aux jeunes, aux analphabètes, aux instruits. Il ne déambule pas de la même manière dans un bidonville ou dans un quartier résidentiel. Et comme le montre Lamia Zaki, aussi idéologisé soit-il, il ne méprise pas les répertoires de l'émotionnel et de la proximité lorsqu'il est face à des électeurs qui valorisent avant toute chose de tels registres. Ceci nous conduit à changer d'échelle pour nous intéresser cette fois-ci aux actes de vote et d'abstention.

#### Actes de votes et d'abstention

La thématique de la participation et de l'abstention a été traitée presque systématiquement dans tous les travaux qui ont porté sur les élections marocaines, à partir d'une démarche plutôt quantitative. Ce sont plus souvent les chiffres qui sont interprétés que les actes ou les paroles. La perspective que nous adoptons dans cet ouvrage ne consiste pas tant à répudier de telles approches, qui nous apportent des clés pour la compréhension de ce qui se joue dans la durée, que de chercher à les enrichir, en les croisant avec des matériaux plus qualitatifs.

Au cours des quatre décennies qui ont suivi l'Indépendance, les taux de participation électorale aux législatives n'ont pas cessé de baisser : 78 % en 1963, 82,36 % en 1977, 67,43 % en 1984, 63,95 % en 1993, 58,30 % en 1997, 51,61 % en 2002<sup>60</sup>. Comment interpréter cette diminution ? Est-ce le signe d'un désenchantement qui gagne du terrain d'un scrutin à l'autre ? Cela nous conduit à nous poser deux questions classiques, en adoptant cette fois-ci le point de vue de l'électeur : quelles sont les incitations effectives à se déplacer vers l'urne ? Quels sont les facteurs de l'abstention ? Sans nous étendre sur les différents types de

<sup>60</sup> À ces chiffres, il faut ajouter ceux des bulletins nuls.

vote, traités notamment dans les textes sur Casablanca, Dakhla et la vallée du Ziz, nous avancerons quelques hypothèses en multipliant les angles d'approche : historique, géographique, politique, sociologique, économique.

Le pic des premiers rendez-vous électoraux peut être relié à des facteurs à la fois historiques et conjoncturels. Il est difficile de ne pas y voir un prolongement du mouvement de lutte nationale contre le Protectorat. L'autre chiffre exceptionnel est celui de 1977, date qui constitue un tournant fondamental après les coups d'État du début des années soixante-dix, la lourde répression qui les a suivis, et la nouvelle grande mobilisation nationale orchestrée par Hassan II pour récupérer les provinces sahariennes. Toutefois, le ton messianique des nouveaux départs adopté par la monarchie et la classe politique à la fin des années quatre-vingt-dix et lors du scrutin 2002 ne semble pas avoir enrayé la progression de l'abstention.

À un deuxième niveau, prêtons attention aux changements des tissus sociaux. Rémy Leveau nous rappelle qu'au cours des années soixante la participation électorale dans le monde rural reflétait avant tout l'importance des dépendances sociales (en relation avec le rôle joué par les élites rurales, les esprits de corps dans toute leur diversité) qui peu à peu vont s'imbriquer avec les emprises politiques exercées par les agents de l'administration locale en cours de constitution<sup>61</sup>. En d'autres termes, à cette époque, l'acte de vote dans le village traduirait avant tout la nature communautaire des rapports sociaux ou encore l'insertion dans des réseaux commerciaux, migratoires<sup>62</sup>, de résistance au Protectorat (avec la participation directe ou indirecte à l'Armée de libération). Les transformations de ces liens se répercuteraient sur le geste électoral et pourraient contribuer à éclairer l'inversion de la tendance initiée pendant les années soixante : si au départ la participation urbaine est plus importante, progressivement elle s'affaiblit au profit de celle du monde rural. Une première lecture nous inciterait à relier ce phénomène à deux types de facteurs propres aux zones rurales : d'une part, la prégnance relative<sup>63</sup> des structures sociales ou du moins l'intensité des rapports sociaux et, d'autre part, le quadrillage politico-administratif progressif et la facilité à produire des résultats sur mesure ne serait-ce que du fait de l'éloignement des communes (Chambergeat, 1966, p. 105). Inversement,

<sup>61</sup> L'intermédiaire devra de moins en moins sa position au fait qu'il est mandaté par le groupe qu'à son accès au centre (Marais, 1972).

<sup>62</sup> Pour le cas des réseaux migratoires du Sous, voir Benhlal (1979).

<sup>63</sup> C'est en effet important de nuancer cette résistance. Rémy Leveau relie les taux d'abstention de certaines régions comme Doukkala pendant les années soixante à l'effondrement des structures traditionnelles et au refus de l'intervention de l'État (Chambergeat, 1961, p. 109).

en ville, les votes seraient plus fluides et le contrôle social et politique moins efficace. Mais l'exode rural et l'urbanisation accélérée ne produisent pas que de l'anomie, ils s'accompagnent de la recomposition des réseaux de survie, de clientèle et favorisent dans les zones d'habitat précaire tantôt les puissances sociales et policières, tantôt des mouvements de révolte (Denœux, 1993).

La prise en compte des variations régionales permet d'aller au-delà du clivage rural/urbain. D'un scrutin à l'autre, les observateurs relèvent la faible participation du Nord marocain, en l'expliquant par la précarité économique et par la forte migration masculine, surdéterminées par la marginalisation politique. Par contre, depuis 1977, l'on note la très forte mobilisation des provinces sahariennes. Qu'elle soit effective ou mise en scène pour symboliser l'allégeance de ces populations à la monarchie, elle reflète les incitations persistantes des autorités et des leaderships locaux.

De l'autre côté du miroir se profilent différents types d'abstention, phénomène d'autant plus toléré par la monarchie qu'une faible mobilisation des électeurs pendant les législatives, « affaire des partis », permet de « confirmer le caractère secondaire voire subordonné du système de représentation parlementaire » (Claisse, 1984, p. 657-658). Sur un plan politique et à une échelle régionale, apparaît une abstention qui se transforme à travers le temps pour exprimer d'abord la résistance au pouvoir central des localités qui ont porté les armes contre lui et/ou qui ont subi sa répression. Les zones d'insoumission se sont ensuite progressivement déplacées du monde rural vers les grandes villes devenues le théâtre entre autres des émeutes urbaines. Ces événements localisés ont souvent été corrélés à la carte de l'abstention<sup>64</sup>. Relevons deux autres formes, l'une active, l'autre passive. La première est celle des mouvements d'opposition de gauche et d'extrême gauche, des groupes appartenant au large spectre des groupes islamistes, qui à un moment de leur histoire ont appelé au boycott, avant d'intégrer pour certains d'entre eux la scène électorale. La seconde reflète plutôt selon la formulation de Myriam Catusse une « crise de la représentation politique ».

Si l'on s'en tient à une lecture de l'abstention comme essentiellement politique, cela signifierait qu'une plus grande intégration de tous ceux qui se positionnent aujourd'hui en dehors du système politique, et notamment les mouvements islamistes non représentés au sein du Parlement, accroîtrait sensiblement la participation électorale. Certes, les chiffres réalisés par le PJD lors des législatives de septembre

<sup>64</sup> Pour les années soixante, voir Chambergeat (1961, p. 109). Pour les années soixante-dix et quatre-vingt, voir Santucci (1979, p. 224-225), Seimi (1985, p. 32).

2002 révèlent la capacité de mobilisation de ce parti sur le terrain de la gauche comme sur celui de l'abstention. Mais dans certaines contributions comme celles qui portent sur Dakhla, il apparaît aussi que les bases électorales de cette organisation sont loin de s'étendre à l'ensemble du pays. Nous appuyons ici la thèse qu'il existe des formes d'abstention autres que politiques que ni la mobilisation de type islamiste, ni les incitations matérielles ne suffisent à atténuer.

D'une part, derrière un « discrédit » de la représentation politique pourrait se terrer une crise d'intégration nationale. L'abstention qui est dès lors sociologique<sup>65</sup> exprime un sentiment d'exclusion soit à l'échelle collective d'une région, soit d'un point de vue individuel et social. Son prolongement, par delà le moment électoral, serait la tentation à la fois diffuse et lancinante de griller les frontières. Toutefois, les autres lieux de la participation et de la représentation permettent de nuancer cet aspect « pessimiste ». Alors que la scène électorale est plus ou moins boudée, d'autres champs d'engagement sont investis. Nous pensons à des formes de mobilisation qui, comme le rappelle Myriam Catusse dans ce volume, « requalifient le politique », tels que les mouvements sociaux, le militantisme associatif, le développement de groupes d'intérêt (Bennani-Chraïbi, 2003 ; Catusse, 1999, 2002a ; Catusse, Vairel, 2003), mais aussi à des aspects plus informels comme les réseaux d'entraide horizontaux (El Maoula El Iraki, 2003). D'autre part, l'augmentation de l'abstention peut également traduire la perception de la libéralisation politique comme le desserrement des étaux sociaux. Autrement dit, l'effet conjugué du relâchement relatif des exhortations au (« bon ») vote effectuées par les agents de l'autorité administrative et de toute une série de transformations sociales aboutirait de fait à une plus grande autonomisation de l'électeur, dès lors « autorisé » à ne pas se rendre aux urnes. La démarche qualitative adoptée par les auteurs de cet ouvrage permet ainsi d'affiner l'approche de l'abstention et de la saisir sous ses diverses formes.

### Conclusion

À travers les points abordés, il ressort que les dynamiques en cours dans la société transparaissent bien pendant le moment électoral. Nous ne pouvons pas affirmer que « rien ne change », que « l'histoire est bloquée » en s'inscrivant dans une approche de type essentialiste et culturaliste, comme nous aurions tort de projeter des attentes développementalistes en guettant les grandes ruptures à chaque recoin de nos observations. Ce que montrent les contributions de cet ouvrage, ce

<sup>65</sup> Sur les significations plurielles de l'abstention, certains grands classiques sont assez éclairants. Voir notamment Lancelot (1968).

sont des transformations en pointillé sur le plan de la définition de la représentation politique, des manières d'aller au peuple, de voter ou de s'abstenir. Ce mouvement de décomposition et de recomposition se traduit par les luttes auxquelles se livrent nouveaux et anciens entrants dans la délimitation des principes de distinction et d'identification, des frontières de la notabilité et du militantisme, des relations de clientèle et de proximité. Il apparaît aussi qu'il n'existe pas dans le Maroc d'aujourd'hui un « marché électoral » unifié. Bien sûr, c'est une lapalissade que de dire que la ville n'est pas la campagne. Mais, nous avons essayé de le mettre en évidence, le clivage n'est pas absolu : il existe bien un mouvement de « politisation » du village et de la « périphérie » et, inversement, du localisme dans les zones les plus urbanisées. L'hétérogénéité observée est en rapport avec l'historicité des sites de l'enquête, la nature de leur tissu social et économique, le mode de structuration de leur habitat. Encore faut-il revenir, d'une part, sur le concept de politisation et, d'autre part, sur le sens que nous pourrions accorder aux résultats principaux de nos enquêtes.

Si nous nous contentons de définir la politisation à partir d'une série d'oppositions entre individu et communauté, nation et local, programmes politiques et personnalisme et si nous nous attachons aux « ismes » sans les interroger en profondeur, nous renoncerons à percevoir toutes les micro-mutations. Hsain Ilahiane et Victoria Veguilla le soulignent dans leur contribution respective : le langage de l'ethnicité peut constituer un habillage pour des revendications de type égalitaire, pour une opposition à une domination fondée sur le statut social hérité, sur la simple puissance économique, ou encore pour se distinguer sur l'arène politique et susciter des identifications mobilisatrices. Tout comme un certain usage du répertoire islamique (qui donne lieu à l'énonciation de plusieurs types de rapports à la cité) est en mesure de cristalliser l'émergence d'une contre-élite et ses tentatives d'investir un espace politique réservé. Les auteurs de cet ouvrage sont ainsi plus sensibles aux définitions maximalistes<sup>66</sup> ou médianes<sup>67</sup> du politique, qu'à celles qui le réduisent à un univers spécialisé dont l'accès est soumis à une socialisation spécifique (Maurer, 2000). Mais y compris dans le cadre d'une approche élargie du phénomène, ils n'en gardent pas moins à l'esprit la dimension des apprentissages politiques que ces derniers

<sup>66</sup> Pour les maximalistes, le politique s'insinue dans des formes quotidiennes de résistance à l'autorité (Scott, 1976, 1985, 1990) et se traduit par un « empiètement silencieux » (Bayat, 1997). Cette « politique par le bas » (Bayart, Mbembe, Toufabor, 1992) élargit le champ à un tel point qu'un classement en devient nécessaire (Fillieule, Bennani-Chraïbi, 2003).

<sup>67</sup> Les définitions médianes du politique investissent la notion de conflictualité (Leca, 1973) et d'assignation par les agents sociaux d'un sens politique à une situation donnée.

transitent par les socialisations primaires et secondaires ou qu'ils fassent l'objet de démarches volontaristes de la part des différents « entrepreneurs du civisme ».

Le deuxième élément important qui se dégage de cet ouvrage concerne la question de l'universalisation du suffrage et les craintes du bouleversement de l'ordre social et politique que l'irruption des « classes dangereuses » suscite. N'est-ce pas paradoxal que de parler en termes d'« irruption » alors même que nous avons souligné le mouvement de désertion des urnes qui s'est dessiné tout au long des quatre dernières décennies ? Nous défendons justement la thèse que cette affirmation du nombre se présente sous des aspects variables, voire contradictoires. Elle est tonitruante sous les traits de l'islamisme lorsque celui-ci emprunte la voie électorale. Elle est silencieuse quand elle s'exprime à travers une certaine forme d'abstention qu'on n'aborde pas suffisamment comme une voix au même titre que les autres. Elle est valorisée par des discours politiques et savants dès lors qu'elle se révèle sous le visage de l'associationnisme et de la « société civile ». Elle est disqualifiée, une fois affublée par les habits du clientélisme, pourtant témoin de réadaptations qui ne sont pas des plus infimes. Elle est enfin vilipendée quand elle enfle le poids des votes d'échange marchand. Or, ces manifestations qu'on aurait tendance à opposer constitueraient les fils d'une même trame : chacune à sa manière, elles traduisent le relatif desserrement des emprises sociales et politiques, la remise en cause de la domination et de la hiérarchie reposant uniquement sur la possession d'un statut hérité, d'une position économique, d'un accès au centre ou encore d'une expertise technocratique. Plus que jamais, se profile une très forte exigence à la fois de proximité et de réalisations (ponctuelles ou non, bénéficiant à des individus ou à des groupes). Si ces attentes n'ont rien de nouveau, elles n'en sont pas moins redéfinies dans un sens amplifiant la marge de manœuvre des dominés, réévaluant représentativité sociale et représentation politique, comme le montre bien Myriam Catusse dans ce volume.

Quant aux résistances à « l'universalisation » du suffrage, elles se reflètent au miroir des peurs qui traversent les sociétés à des moments de leur transformation et qui au Maroc puisent métaphoriquement dans les images diffusées mondialement. Les éventuelles traductions politiques du changement social, qui impliqueraient une renégociation des hiérarchies, sont vécues comme une menace pour les élites en place, illustrée dans cet ouvrage par les Haratine perçus et présentés à l'échelle locale par les groupes concurrents (arabes, berbères) de la vallée du Ziz comme des Somaliens, porteurs de désordre et de chaos. C'est également le cas des islamistes du PJD, qui ont pour point commun avec ce groupe ethnique de susciter, cette fois-ci à un niveau national, la crainte du reste de la classe

politique, du fait même de leur aptitude à mobiliser des voix, à s'ériger en challengers des acteurs établis, et en porte-parole des « classes dangereuses ». Sur des plans différents, l'un sociologique, l'autre politique, ces deux cas constituent des profils quasi idéaux typiques. À chaque fois, les stratégies mises en avant incarnent d'abord la volonté de restructuration d'un ordre que nous pouvons qualifier de censitaire. Au final, l'un des enjeux fondamentaux des tribulations de la scène électorale marocaine ne serait-il pas d'étendre, pour les uns, et de retarder, pour les autres, l'exercice effectif du suffrage à des catégories jusque-là exclues de la tribune de la représentation ?